

MagÉco
N° 17 • MAI 2013
Le magazine est-francilien
CCI SEINE-ET-MARNE
www.seineetmarne.cci.fr
Mécénat
mode d'emploi
→ PARCOURS ET RÉSEAUX
Les PME invitées à rejoindre
le Réseau PLATO
→ ENJEUX ET VISIONS
Infrastructures de transport,
au cœur des enjeux
du département
→ CONJONCTURE
Pacte national de compétitivité
Des acteurs remobilisés
autour de la croissance



SOMMAIRE



Nº 17. MAI 2013

ÉDITEUR Chambre de Commerce et d'Industrie de Seine-et-Marne / Direction Communication, 1 avenue Johannes Gutenberg - Serris - CS 70045 - 77776 Marne-la-Vallée Cedex 4 / **Tél.** 01 74 60 51 00 / **Mail** mageco@seineetmarne.cci.fr

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION Jean-Robert Jacquemard

COMITÉ DE RÉDACTION Philippe Grillault Laroche, Fehd Bensaïd, Corinne Retaud-Bianchini, Thierry Stelmaszyk, Bertrand Vincent, Corinne de Oliveira, Évelyne Dulac, Françoise D'Hondt, Émeline Longueville, Bénédicte Baradel, Élizabeth Germi-Ramage, Cyril Marsaud, Agence Exclamative / JOURNALISTE Solweg Fariello / COORDINATION Direction Communication de la CCI Seine-et-Marne / CONCEPTION ET RÉALISATION Agence Exclamative www.exclamative.com / PHOTOS © CCI Seine-et-Marne, sauf : couverture et page 5 © iStockphoto ; Thierry Boulay, page 7 ; Yann Piriou pour la page 12 (photos PLATO) / ILLUSTRATIONS © Exclamative, sauf : pages 10 et 11 © IGN, pages 13 et 21 © Marie-Maud Gay, pages 14 à 17 © Amandine Wanert / IMPRESSION en 40 000 exemplaires / IMPRIMERIE AZAPRIM - Tél. : 01 60 07 57 75 / N° ISSN 1966-6144 / DÉPÔT LÉGAL : 2ème trimestre 2013 / Imprimé avec des encres végétales, sur papier provenant de forêts gérées durablement.

L'ORIENTATION, CLÉ DE L'INSERTION PROFESSIONNELLE

Même en période de crise économique, certaines entreprises continuent à recruter, voire éprouvent des difficultés à trouver les compétences dont elles ont besoin. Plus que jamais, l'information sur les métiers et une orientation de qualité sont déterminantes pour réussir l'insertion professionnelle des jeunes générations.



Par Jean-Robert Jacquemard,
Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Seine-et-Marne

Alors que le nombre de demandeurs d'emploi ne cesse d'augmenter, certaines entreprises éprouvent de réelles difficultés à trouver les compétences nécessaires à leur développement. Manque d'information sur la réalité des carrières qu'elles peuvent offrir, notamment dans les PME, représentations tronquées, déficit d'image, idées préconçues, autant d'obstacles que nous devons vaincre. De belles opportunités d'épanouissement professionnel existent dans les entreprises de notre département, nous nous efforçons de les mettre en valeur.

Ainsi, c'est pour mieux informer sur la réalité des métiers actuels que nous participons activement à la Semaine de l'Industrie. Sous l'impulsion des Élus de la Commission Industrie et Services aux Entreprises de notre Chambre, et grâce à la mobilisation de tous les partenaires, le bilan s'améliore d'année en année. Nous avons compté plus de 1 000 participants au total en mars 2013, dont 613 inscrits aux visites des 36 entreprises ayant ouvert leurs portes, parmi lesquels 16 groupes scolaires, et 160 participants aux espaces Recrutement Industrie d'Émerainville et de Montereau animés par Pôle Emploi. Nous avons reçu de nombreux témoignages de satisfaction d'établissements scolaires dont les jeunes ont été favorablement impressionnés par leur découverte de ces sociétés, et partants pour y effectuer des stages, voire plus en fonction des possibilités qui s'offriront.

Cette initiative est une des différentes actions menées tout au long de l'année par la Place des Métiers/Cité des Métiers de Seine-et-Marne pour participer à cette nécessaire information sur les métiers et permettre ainsi une orientation adaptée. Ceci vaut tant pour les jeunes qui doivent faire leur choix de carrière, que pour des salariés désirant réorienter leur vie professionnelle. C'est pour répondre aux attentes, d'une part, de personnes pensant ne pas avoir les bons diplômes pour trouver un emploi et, d'autre part, de secteurs d'activités souhaitant embaucher de nouvelles compétences, que nous organisons pour la 5ème année le « Forum des Métiers sans diplôme » le 28 mai prochain. C'est là aussi l'occasion de combattre des idées préconçues, de prendre conscience du champ des possibles, y compris à proximité de chez soi.

Notre volonté, mettre en adéquation talents, envies, savoir-faire et besoins des entreprises

Plus que jamais, l'insertion professionnelle des premiers niveaux de qualification de notre territoire est une de nos préoccupations majeures. C'est la raison pour laquelle nous nous félicitons de la signature d'un Contrat d'Objectifs et de Moyens Territorial en matière d'apprentissage entre l'État et le Conseil Régional. Il confirme l'engagement de chacun des partenaires pour les années à venir de soutenir dans notre département cette voie d'excellence qu'est l'alternance. C'est le moyen d'acquérir, non seulement des savoir-faire, mais aussi une expérience et des savoir-être précieux grâce au rôle fondamental du tuteur en entreprise.

Autre forme de tutorat possible pour permettre la transmission des expériences au sein d'une entreprise : le contrat de génération. Vous trouverez dans nos différents supports toutes les informations sur ce dispositif qui vise à favoriser l'embauche en CDI de jeunes salariés qui seront accompagnés par un senior, lui-même gardant son emploi jusqu'à son départ à la retraite.

En période de crise économique, c'est la solidarité, l'insertion des jeunes et l'organisation de la passation des savoirs entre générations qui permettront aux entreprises de s'adapter et de relever ces nouveaux challenges. Notre Chambre de Commerce et d'Industrie sera bien entendu aux côtés des chefs d'entreprises pour les accompagner.

TROPHÉES DE LA CRÉATION D'ENTREPRISE
DU NORD-EST-SEINE-ET-MARNE



COMMERCE ET SERVICE DE PROXIMITÉ
David Moussu, Le vin que j'aime
Vente de vin
Meaux



ORIGINALITÉ ET INNOVATION
Carine Rouvier, Europamiante
Désamiantage et déconstruction
Meaux

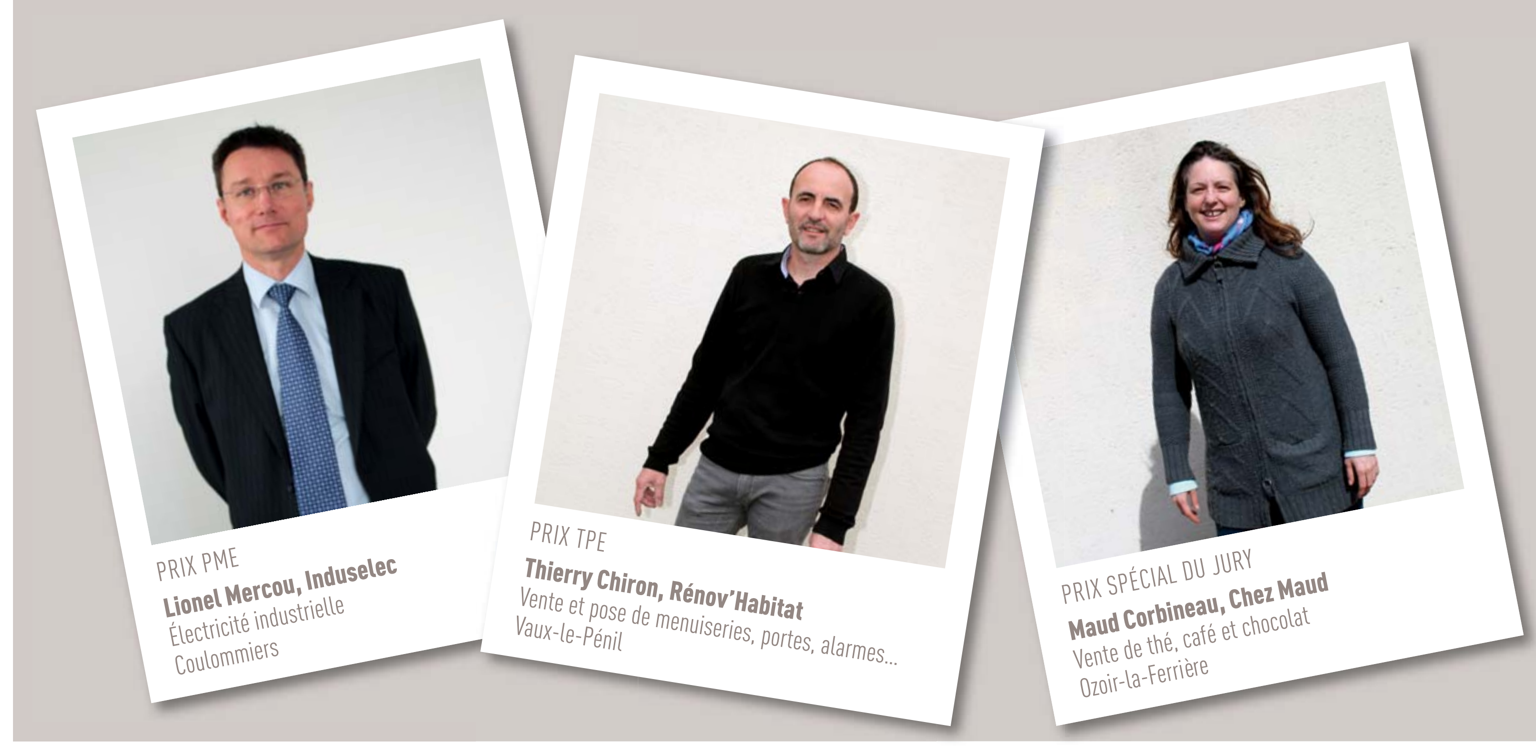


JEUNES ENTREPRENEURS
Alberto Comé, Luthier
Restauration d'instruments de musique
Lagny-sur-Marne



ARTISANAT & PRODUCTION
Silvio Jorge Henriques Mota, Label Home
Isolation thermique
Villenoy

CONCOURS "REPRENDRE ET RÉUSSIR EN SEINE-ET-MARNE"



PRIX PME
Lionel Mercou, Induselec
Électricité industrielle
Coulommiers

PRIX TPE
Thierry Chiron, Rénov'Habitat
Vente et pose de menuiseries, portes, alarmes...
Vaux-le-Pénil

PRIX SPÉCIAL DU JURY
Maud Corbineau, Chez Maud
Vente de thé, café et chocolat
Ozoir-la-Ferrière

TROPHÉES DE L'INTERNATIONAL



EXPORTATEUR CONFIRMÉ
Jacques Mangeot et Jalel Soussi, Aksor Acrelec
Bornes de commande et solutions informatiques
St-Thibault-des-Vignes



PRIMO-EXPORTATEUR
Gildas Mérian, Top Industrie
Technologie pour la haute pression
Vaux-le-Pénil

COUP DE CŒUR DU JURY
Jérôme Besnard, Ficap
Tapis roulants industriels et pour les personnes
Bray-sur-Seine

Les entrepreneurs
seine-et-marnais récompensés en 2012

Plusieurs créateurs, repreneurs et exportateurs du département ont été primés par la CCI Seine-et-Marne durant l'année 2012. Voici dix d'entre eux, dix exemples de chefs d'entreprises qui réussissent, parmi tant d'autres dans le département.

EN PRATIQUE
Plus d'informations sur ces concours et les entreprises lauréates, sur le **web** :
Trophées de la Création
→ http://bit.ly/77creation2012
Concours Reprendre et Réussir
→ http://bit.ly/77reprise2012
Trophées de l'International
→ http://bit.ly/77export2012



PACTE NATIONAL pour la CROISSANCE, la COMPÉTITIVITÉ et l'EMPLOI

Des outils adaptés et des acteurs remobilisés autour de la croissance

Des actions concrètes en réponse à l'urgence de la situation : chômage en hausse, compétitivité dégradée, export en berne, coûts salariaux en augmentation… Zoom sur le crédit d'impôt, la banque publique d'investissement (bpifrance) et le plan d'action départemental.

« T*'es pas folle de prévoir des recrutements ? » « Au contraire, avec le crédit d'impôt, plus j'investis, plus je me développe, plus je recrute… et plus j'ai du crédit d'impôt ! »* Échange entre deux dirigeants d'entreprise, entendu à la radio dans le cadre de la campagne publicitaire pour le Pacte national pour la croissance, la compétitivité et l'emploi. Présenté le 6 novembre dernier par Jean-Marc Ayrault, ce pacte est ambitieux : aider les entreprises à améliorer leur niveau de compétitivité et contribuer à la création de 300 000 emplois. Pour ce faire, 8 leviers de compétitivité et 35 actions concrètes, dont une mesure phare : le Crédit d'Impôt pour la Compétitivité et l'Emploi (CICE). Une entreprise, quels que soient sa taille, le mode d'exploitation et son secteur d'activité, pourra bénéficier en 2014 d'un crédit d'impôt égal à une baisse de 6 % des cotisations sociales sur les salaires de 1 à 2,5 SMIC — 4 % sur 2013, soit, en moyenne nationale, environ 1 000 euros par salarié. Et sans effectuer aucune démarche. Cela représente un montant de 20 milliards d'euros par an à compter de 2014. De quoi donner aux entreprises françaises les moyens d'embaucher, d'investir et de gagner des parts de marché. Pour connaître le montant du CICE auquel vous avez droit, accédez au simulateur en ligne sur le site Internet www.ma-competitivite.gouv.fr.

> « Une entreprise, quels que soient sa taille, le mode d'exploitation et son secteur d'activité, pourra bénéficier en 2014 d'un crédit d'impôt égal à une baisse de 6 % des cotisations sociales sur les salaires de 1 à 2,5 SMIC. »

Avance de trésorerie immédiate

Le 22 février 2013 à Dijon, s'est tenu le premier conseil d'administration de la banque publique d'investissement (**bpifrance**). Outil essentiel du pacte de croissance, elle réorganise le financement public en assurant les opérations en fonds propres et quasi-fonds propres et en proposant des prêts, des garanties et un accompagnement à l'innovation et à l'export aux TPE, PME et ETI. Son atout : un guichet unique dans chaque région. Besoin d'oxygène en trésorerie ? Certaines entreprises pourront bénéficier d'une avance immédiate de trésorerie dans l'attente du paiement par l'État du CICE, dès 2013. Oséo, futur pôle financement de la **bpifrance**, gère ce dispositif de préfinancement. Concrètement, une fois le montant du CICE évalué et attesté par un expert comptable, l'entreprise peut alors céder sa créance future de CICE à Oséo. Pour déposer votre demande d'avance en ligne : www.cice-oseo.fr.

ELÉMENTS CLÉS DU CICE

Le dispositif s'applique de la manière suivante :

- Dès le PREMIER salarié ;
- Un CRÉDIT D'IMPÔT DÈS 2013, équivalent à 4 % DES COTISATIONS sociales sur les salaires de 1 À 2.5 SMIC ET DE 6 % EN 2014, soit 1 000 euros par an et par salarié ;
- 20 MILLIARDS DE CRÉDITS D'IMPÔTS prévus pour les entreprises dès 2015
- 1 SIMULATEUR EN LIGNE pour connaître le montant du CICE accessible sur le site internet : www.ma-competitivite.gouv.fr.
- RÉUNIONS D'INFORMATIONS organisées par la CCI Seine-et-Marne courant septembre 2013.

EN PRATIQUE

CONTACT CCI
Direction Industrie-Commerce International
Jean-Louis Tixier
Tél. 01 74 60 51 00
Mail jean-louis.tixier@seineetmarne.cci.fr
Liens utiles : www.ma-competitivite.gouv.fr
www.cice-oseo.fr

> Le plan départemental *« implique tous les services de l'État autour de dispositifs départementaux dont les maîtres mots sont la réactivité, la détermination et la proximité. »*
>
> Nicole Klein, Préfète de Seine-et-Marne, le 19 mars dernier, lors de son intervention au cours de la 3e édition de la Semaine de l'industrie.

Cinq dispositifs en faveur des entreprises

Le 19 mars dernier, Nicole Klein, Préfète de Seine-et-Marne, a profité de son intervention à la CCI Seine-et-Marne, lors de la Semaine de l'Industrie pour préciser les objectifs du plan d'action départemental pour l'économie et l'emploi et afficher sa détermination : « *J'ai d'ores et déjà mis en place ce plan qui vise à accompagner les entreprises seine-et-marnaises dans la mise en œuvre du pacte de compétitivité. Il implique tous les services de l'État autour de dispositifs départementaux dont les maîtres mots sont la réactivité, la détermination et la proximité* ». Parmi eux, l'Observatoire de l'Économie est chargé de réunir les acteurs du développement économique et de l'emploi et d'assurer la stratégie, le suivi et l'évaluation du plan d'action. Autre outil, le Comité Local des Usagers Professionnels qui informe les acteurs économiques des principales dispositions fiscales et de leurs évolutions. Puis, le COSAE (Comité Opérationnel de Suivi et d'Accompagnement des Entreprises), en place depuis septembre, qui accompagne « *au cas par cas les entreprises, qu'elles soient en difficulté ou en plein développement* », a précisé la Préfète. Qui a ajouté poursuivre « *l'effort de coordination des services de l'État afin d'accompagner les entreprises dans ce contexte difficile, notamment en desserrant l'accès au crédit* », avec la mise en place du dispositif de médiation du crédit. Enfin, la Commission des Chefs des Services Financiers (CCSF) accompagne les entreprises en difficulté sur le plan fiscal et social. Pour conclure, Nicole Klein a souhaité que « *les forces vives de l'économie se saisissent avec le plus d'efficacité (de ces dispositifs), car ce sont les entreprises qui créent la richesse dont (le) département bénéficie* ». ■

LA BANQUE DE FRANCE, SON RÔLE AU SEIN DU COSAE ET DU DISPOSITIF DE MÉDIATION DU CRÉDIT !

TÉMOIGNAGE

Denis Camillini
Directeur Départemental de la Banque de France à Melun

« La Banque de France apporte au COSAE un éclairage conjoncturel qui s'appuie sur des enquêtes régionales (secteurs industrie et services mensuellement, bâtiment et négoce trimestriellement) et une vision objective de la distribution du crédit grâce à un suivi très précis en France, au niveau régional et départemental.

Nous pilotons également le dispositif de médiation du crédit, reconduit jusqu'au 31 décembre 2014. En tant qu'expert et à la demande d'une entreprise, notre mission consiste en l'étude d'une requête de médiation ou de négociation entre l'entreprise et son établissement bancaire. Il peut s'agir d'un refus de maintien des lignes ouvertes, de financement complémentaire, de crédit d'investissement… Depuis janvier 2013, 20 demandes ont été étudiées sur le département. Même si nous n'obtenons pas forcément 100 % de satisfaction pour l'entreprise, nous nous efforçons de trouver des solutions qui lui permettent de poursuivre son activité. Notre action s'inscrit dans un ensemble de mesures, à l'instar du CICE et des financements ou des garanties que pourra offrir la **bpifrance**, outils intéressants pour faciliter le développement, la croissance ou la pérennité des entreprises. »

Cap sur l'emploi

Les **contrats de génération** visent à coupler l'embauche d'un jeune en entreprise (moins de 26 ans recruté en CDI) avec le maintien en activité d'un sénior (plus de 57 ans) pour favoriser la transmission des savoirs et de l'expérience entre générations. Les entreprises de moins de 300 salariés, mettant en place ce dispositif, touchent une prime de 4 000 euros par jeune, par an, pendant 3 ans.





UNE SEMAINE DÉDIÉE à L'INDUSTRIE

La 3ème édition de la Semaine de l'Industrie s'est déroulée du 18 au 24 mars dans toute la Seine-et-Marne. Elle a réuni, cette année, plus de 1 000 participants, soit une hausse de 25 % depuis l'an dernier.



1. Le Président de la CCI Seine-et-Marne, Jean-Robert Jacquemard en visite chez Induséleс avec le député-maire de Coulommiers, Franck Riester, et le député de l'Eure et ancien ministre, Bruno Le Maire.

Un événement comme la Semaine de l'Industrie permet au grand public de mesurer le rôle structurant de l'Industrie sur notre territoire ainsi que les opportunités d'emplois et de carrières que ce secteur offre pour nos jeunes, explique Bertrand Vincent, Directeur Industrie – Commerce international à la CCI Seine-et-Marne. C'est pour cela que nous souhaitons remercier les 44 entreprises participantes qui ont grandement contribué à la réussite de cette édition 2013. »

Dans le détail, les conférences d'ouverture sur le financement du développement industriel des entreprises, et de clôture sur l'anticipation des changements par les entreprises et les salariés, organisée par le Medef et l'UIMM, ont rassemblé plus de 150 personnes. Organisée au siège de la CCI, à Serris, la première a été précédée de l'inauguration des Vitrines des Talents de l'Industrie, en présence de Nicole Klein, Préfète du département. Cette exposition permanente présente les savoir-faire d'entreprises industrielles seine-et-marnaises.

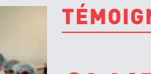
Côté jeunes, 230 élèves et étudiants* ont participé aux visites des 36 entreprises qui ont ouvert leurs portes au public et qui ont, en tout, attiré plus de 600 personnes devant leurs machines et dans leurs bureaux. Une centaine s'est également déplacée à la Place des Métiers/Cité des Métiers de Seine-et-Marne, à Émerainville, pour la journée de découverte des métiers de l'Industrie en Seine-et-Marne. Enfin, ce sont encore 160 personnes qui ont participé aux espaces de recrutement industrie d'Émerainville et de Montereau-Fault-Yonne, animés par Pôle Emploi.

Alain Vasseur, dirigeant d'Hydrauma Industries et Président de la Commission Industrie et Services aux Entreprises à la CCI Seine-et-Marne, a tenu à souligner l'importance du rôle des entreprises industrielles de notre territoire et à les remercier pour leur implication dans l'événement. *« L'action que nous avons engagée, ainsi que les constats positifs sur la perception de l'industrie en termes d'opportunité, d'intérêt et de parcours professionnels doivent nous encourager à poursuivre nos efforts pour promouvoir l'Industrie, a-t-il indiqué. Nous pouvons encore progresser, notamment auprès du public scolaire. Nous comptons naturellement sur l'engagement des entrepreneurs du département dans la préparation de la prochaine édition de la Semaine de l'Industrie en Seine-et-Marne, qui aura lieu du 7 au 13 avril 2014. Car ne l'oublions pas, il n'y a pas de croissance sans industrie. »* ■

* 230 jeunes pour les groupes seulement : 270, en tenant compte des inscriptions individuelles (étudiants notamment)

EN PRATIQUE
CONTACT CCI
Direction Industrie-Commerce International
Aude de Lambertye **Tél.** 01 74 60 51 00
Mail aude.delambertye@seineetmarne.cci.fr

ACTUALITÉS LOCALES



TÉMOIGNAGE

CLAIRE PIEDELOUP

RESPONSABLE STAGES ET APPRENTISSAGE POUR LE DUT GÉNIE INDUSTRIEL & MAINTENANCE À L'IUT DE SÉNART (FONTAINEBLEAU)

« Nos étudiants se sont rendus chez Brioche Pasquier au Châtelet-en-Brie et chez SMR Automotive à Dammarie-les-Lys. Ils ont eu aussi une visite sur mesure chez SAFRAN, site de SNECMA Villaroche. Ils sont ravis, ont été étonnés, ont découvert et appris sur des organisations d'entreprises, des méthodes de travail, des dimensions de process et produits qu'ils n'imaginaient pas. Ils n'ont qu'une envie : devenir apprenti dans l'industrie ! Le pari est donc gagné pour eux. Nous sommes tous bien conscients de la chance que constituent ces visites rares et sur mesure et l'avons pleinement appréciée. Toute l'équipe pédagogique a noté un regain de motivation de tous les étudiants ayant bénéficié des visites, et 2 stages de fin d'études se sont matérialisés suite à une visite. Nous remercions la CCI Seine-et-Marne pour la mise en place de ces visites ainsi que les entreprises qui nous ont accueillis. L'enthousiasme des étudiants pour leur filière industrielle de formation est bien là, et nous serons au rendez-vous l'an prochain pour la Semaine de l'Industrie 2014 ! »

TÉMOIGNAGE

GILDAS MÉRIAN

DIRIGEANT DE TOP INDUSTRIE À VAUX-LE-PÉNIL A RENDU VISITE À UNE CLASSE DU LYCÉE DE MELUN

« Les élèves étaient très attentifs. Durant une heure, je leur ai expliqué ce que l'on faisait puis les métiers qui existaient au sein de notre entreprise. J'ai insisté sur le fait que plus ils travailleraient, plus ils sauraient faire de choses et plus ils auraient un emploi et un salaire intéressants. Je pense que c'est important pour les élèves d'avoir des gens de l'industrie qui viennent les voir. Ça les change du milieu de l'enseignement. D'ailleurs, les professeurs, aussi, se sont montrés particulièrement intéressés... »



2. Des élèves dans le camion de la plasturgie.

FLASH ÉCO

1 324 865

C'est le nombre d'habitants que compte la Seine-et-Marne au 1er janvier 2010 (dernière population connue), selon le recensement de l'INSEE.

En France métropolitaine, la Seine-et-Marne figure actuellement au 11ème rang des départements au regard de sa population.

Avec plus de 130 000 habitants supplémentaires entre 1999 et 2010, elle enregistre la 9ème progression au niveau national en nombre d'habitants, et la 3ème au niveau régional, derrière les Hauts-de-Seine et la Seine-Saint-Denis.

Sur la période, la Seine-et-Marne enregistre le taux de croissance démographique le plus élevé parmi l'ensemble des départements franciliens : + 11 %. Si elle poursuit sur le même rythme, elle pourrait, dès l'année prochaine, ravir la 10ème place des départements les plus peuplés de France au Val-de-Marne.

Localement, Chelles confirme son rang de commune la plus peuplée du département avec 53 240 habitants, devant Meaux (52 540) et Melun (40 610).

De son côté, Bussy-Saint-Georges se positionne comme la ville ayant accueilli le plus d'habitants entre 1999 et 2010 (+ 14 140), devant Chelles (+ 7 410) et Savigny-le-Temple (+ 6 270).

Parmi les intercommunalités seine-et-marnaises, le SAN du Val d'Europe présente le plus fort taux de croissance démographique sur la période (+ 128 %).

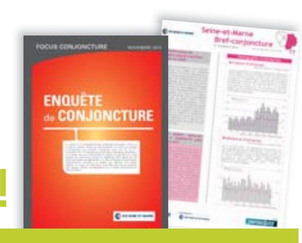
Les 5 communes seine-et-marnaises affichant les taux de croissance démographique les plus élevés

Commune	Nombre total d'habitants	Evolution entre 1999 et 2010
Magny-le-Hongre	5 918	+ 231 %
Serris	7 595	+ 227 %
Montévrain	8 675	+ 175 %
Chessy	4 298	+ 157 %
Bussy-Saint-Georges	23 341	+ 154 %

Source : INSEE, 2010

EN PRATIQUE
CONTACT CCI
Direction Information Économique
Jérôme Caudron
Tél. 01 74 60 51 00
Mail jerome.caudron@seineetmarne.cci.fr

ENTREPRENEURS, INFORMEZ-VOUS POUR PRENDRE LES MEILLEURES DÉCISIONS !



Fidèle à sa mission d'accompagnement des entrepreneurs et porteurs de projets, la CCI Seine-et-Marne publie régulièrement des guides d'information, des statistiques, des fiches de prestation ou des documents d'information économique. Parmi ceux-ci, le Guide du Créateur et le Guide « Responsabilité civile et pénale du chef d'entreprise » constituent de véritables pépites qui apportent aux dirigeants des informations indispensables regroupées dans un seul ouvrage thématique. Plusieurs fois par an, les parutions Bref Conjoncture, Focus Conjoncture et Focus Études proposent, elles, des informations utiles sur l'activité et le climat des affaires en Seine-et-Marne, sur l'emploi, l'immobilier… et le tout gratuitement. Profitez-en !



EN PRATIQUE

CONTACT CCI
Web www.seineetmarne.cci.fr → Vous souhaitez créer une entreprise
www.seineetmarne.cci.fr → Tapez « guide juridique » dans la zone de recherche
http://infoeco77.seineetmarne.cci.fr

LE CENTRE DE VEILLE STRATÉGIQUE EN ACTIONS

Le Centre de Veille Stratégique (CVS) accompagne les entreprises du département dans le développement de leurs affaires, avec le soutien de l'Union européenne. Pour développer leur réseau et trouver de nouveaux clients et fournisseurs, les dirigeants peuvent profiter de plusieurs événements à venir : les Rencontres d'Affaires du Grand Roissy le 11 juin, une convention d'affaires « Innov 77 » dédiée au bâtiment et à la construction à Sénart le 19 juin, un déjeuner d'affaires avec la SNCF et la CCI de Reims le 27 juin, un speed meeting début juillet au centre de la Seine-et-Marne, des ateliers de sensibilisaton / formation aux marchés publics les 12 septembre et 5 décembre.

EN PRATIQUE

CONTACT CCI
Direction Information Économique – Centre de Veille Stratégique
Tél. 01 74 60 51 00
Mail centredeveillestrategique@seineetmarne.cci.fr



EXPORT : LE CARNET ATA ACCESSIBLE EN LIGNE



À partir de juin 2013, les demandes de carnets ATA doivent être réalisées via le site GEFI, la plateforme de « Gestion Électronique des Formalités Internationales ». Ces carnets garantissent le risque douanier, simplifient et allègent les formalités de passage en douane. Ils concernent les marchandises ou matériels destinés à revenir en l'état, à l'identique, dans le pays de départ, sans avoir subi de transformation. Utile aux exportateurs pour prospecter et présenter leurs produits, ils le sont également pour ceux qui doivent installer, maintenir ou réparer un équipement vendu à l'étranger. Une réunion d'information est prévue à ce sujet au siège de la CCI Seine-et-Marne, à Serris, le mardi 4 juin de 14h30 à 17h.

EN PRATIQUE

CONTACT CCI
Direction Industrie-Commerce International
Nadine Simon- **Tél.** 01 74 60 51 00
Mail nadine.simon@seineetmarne.cci.fr
Web www.formalites-export.com

LE NOUVEAU GRAND PARIS EST SUR LES RAILS



Le Premier Ministre, Jean-Marc Ayrault, est venu le 6 mars dernier à l'Université de Marne-la-Vallée Paris-Est présenter la remise à plat du projet Grand Paris. La nouvelle feuille de route ne se contente plus de tracer un plan de développement sans précédent du réseau de transports ; elle vise, en plus, à garantir un meilleur cadre de vie et un haut niveau d'emploi pour toute la région capitale, notamment grâce à une nouvelle politique de logement et un nouveau mode de gouvernance intercommunal. Pour plus de détails sur ce projet et pour connaître la position du Président de la CCI Seine-et-Marne à ce sujet, rendez-vous sur son blog.

EN PRATIQUE

CONTACT CCI
Web http://president.seineetmarne.cci.fr



Le Mur Volant, un outil facilitant l'animation du groupe de travail

MAILLE ÉTHIQUE
CATALYSEUR(S) D'ÉNERGIE COLLECTIVE

Maille Éthique est un réseau d'intervenants fondé par Brigitte Quinton, ancienne RH. Facilitateurs, coachs, formateurs et même artistes se regroupent en équipes projets pour répondre aux besoins d'accompagnement des entreprises, notamment en phase de changement.

EN PRATIQUE

CONTACT
Brigitte Quinton
Tél. 06 81 42 19 67
Mail contact@maillethique.fr

Pourquoi un réseau plutôt qu'un cabinet conseil ou une société de formation classique ?

Nous sommes des partenaires proposant des offres complémentaires et partageant des valeurs communes : éthique, humanisme, pragmatisme. L'idée est de pouvoir répondre très précisément aux besoins d'un client, de mobiliser rapidement des équipes diversifiées, le profil du chef de projet s'adaptant à l'objectif poursuivi.

Quel a été votre parcours avant de fonder ce réseau ?

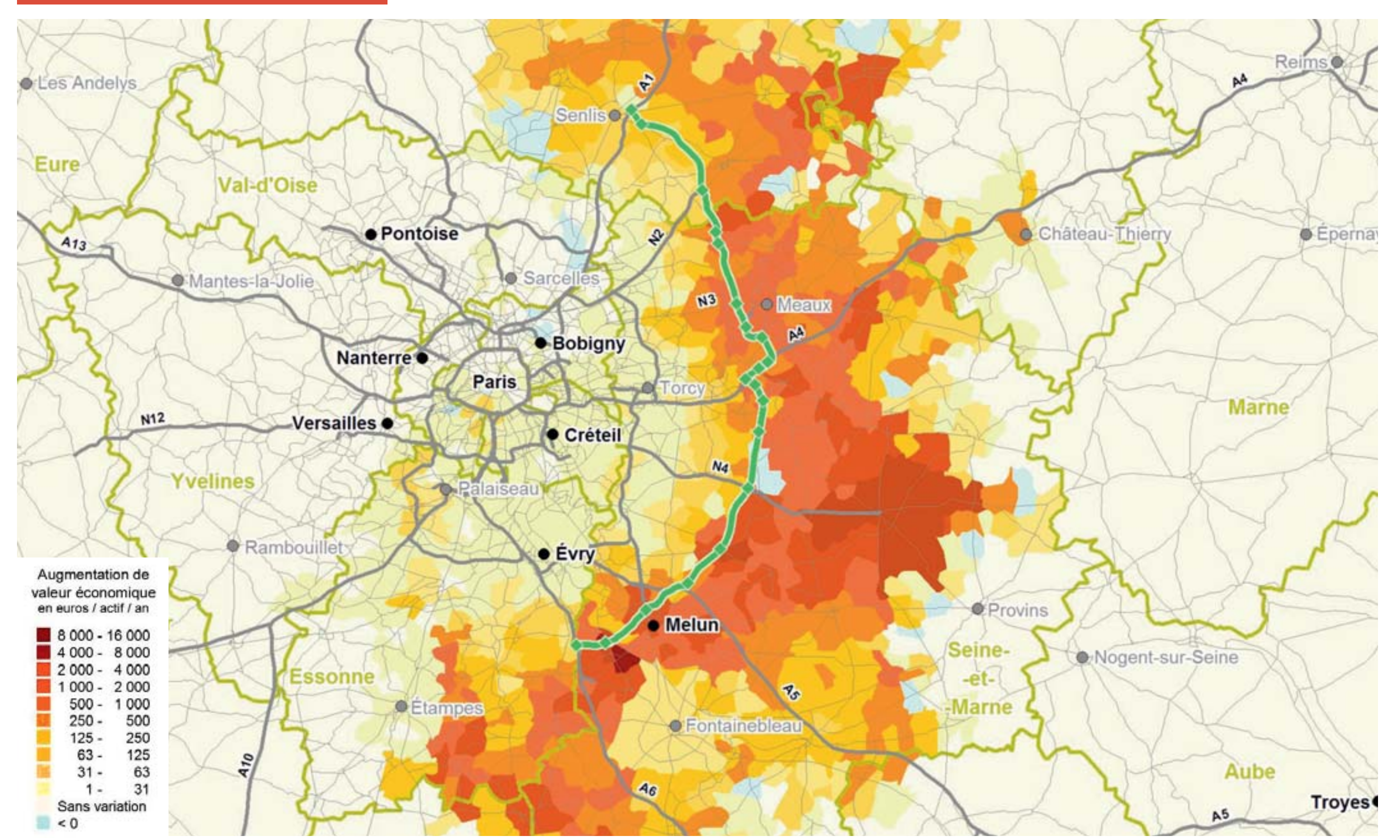
Pendant dix ans, j'ai accompagné des changements stratégiques dans des grands groupes comme responsable des ressources humaines, puis j'ai travaillé dans des PME, managé des salariés et des indépendants. J'ai constaté que la plupart des entreprises sont mal préparées à optimiser le potentiel humain qu'elles possèdent. Managers et dirigeants, s'ils savent résoudre des problèmes techniques, financiers, stratégiques, sont généralement peu outillés et entraînés pour manager des problématiques humaines… Tout groupe humain est par essence un système complexe, en mouvement perpétuel. Nous aidons les entreprises à canaliser cette énergie de façon positive.

Et en quoi êtes-vous des « catalyseurs d'énergie » ?

Nous sommes des accoucheurs, des facilitateurs et des entraîneurs, dans tous les sens du terme. Toutes nos interventions sont basées sur le même principe : faire de nos interlocuteurs des acteurs à part entière de leur développement. Nous transmettons des méthodes collaboratives et organisons des « trainings » pour rendre les équipes autonomes dans leur utilisation. Nous les entrainons en quelque sorte à développer de nouveaux muscles, émotionnels relationnels ! Et nous n'hésitons pas à passer par des techniques créatives et artistiques qui ouvrent le champ des possibles.

Par exemple ?

Pour optimiser le travail d'un groupe, nous lui faisons vivre un processus qu'il apprend à réutiliser dans son quotidien. Nous formons ainsi des managers qui deviennent facilitateurs des réunions de leurs collègues, et vice-versa… Pour gérer un conflit entre deux équipes, nous proposons du théâtre forum : les équipes mettent en scène leur vision de la situation, en débattent et doivent la résoudre en direct, en improvisation guidée. En coaching individuel ou en petits groupes, nous proposons des Laboratoires de Training relationnel avec un personnage/comédien pour s'entraîner à gérer des personnalités difficiles. Nous pratiquons la méthode essai-erreur, axée sur une pédagogie de la réussite. Ces approches sont de puissants outils de prise de recul et d'ancrage de nouveaux réflexes de communication.
Pour générer de nouveaux modes relationnels dans l'entreprise, nous organisons des groupes de co-développement, qui, après une phase d'apprentissage, fonctionnent de façon autonome. En Seine-et-Marne, nous avons lancé des groupes pour femmes dirigeantes avec l'association Dirigeantes Actives 77. La récurrence des groupes en fait un bel outil de partage, une façon différente de faire du réseau et de briser la solitude des dirigeants et des managers. Les prochaines journées découvertes de co-développement auront lieu en juillet, les inscriptions sont ouvertes, qu'on se le dise ! ■



INFRASTRUCTURES DE **TRANSPORT,** AU **CŒUR DES ENJEUX** DU DÉPARTEMENT

Les résultats particulièrement satisfaisants des études de rentabilité de deux nouvelles infrastructures très attendues dans le département confirment la pertinence de ces projets. Analyse et enjeux pour la Seine-et-Marne.

1. 4ème voie rapide multimodale entre l'A1 et l'A6 : impact de l'infrastructure sur la performance économique des territoires, augmentation de valeur par actif à horizon 2020.

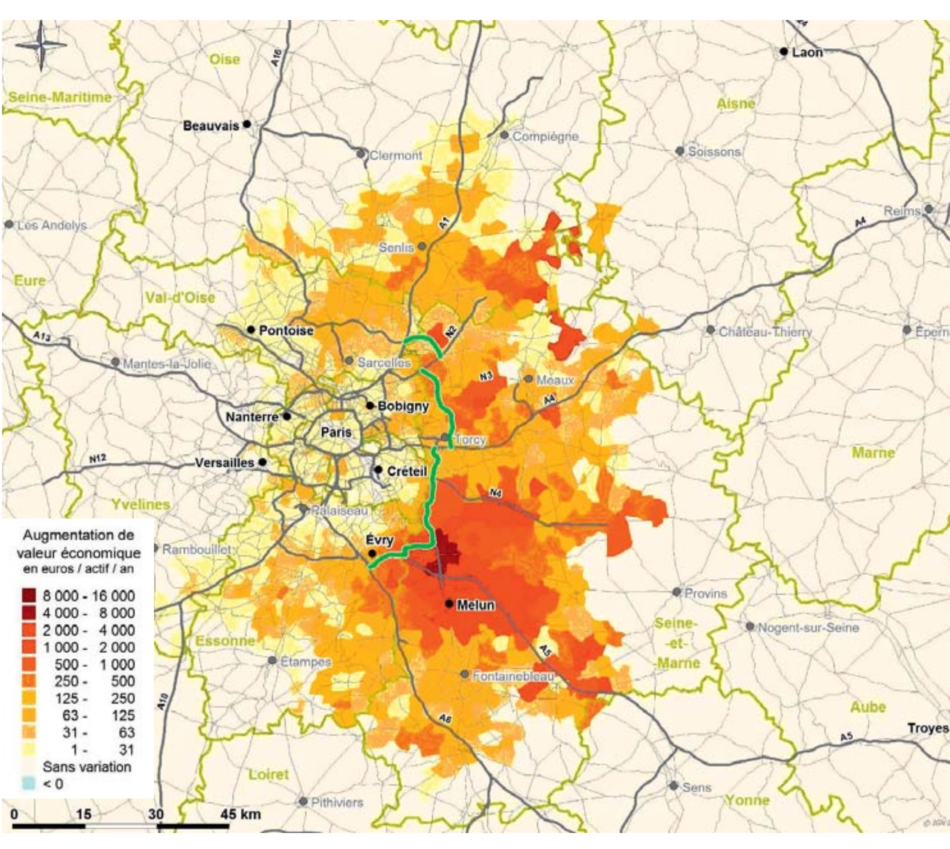
2. Élargissement de la Francilienne à 2x4 voies entre l'A1 et l'A6 : impact de l'infrastructure sur la performance économique des territoires, augmentation de valeur par actif à horizon 2020.

Contribuer à améliorer la politique des transports, telle est l'ambition de la CCI Seine-et-Marne. Afin d'étayer ses prises de position, la CCI a commandé des études indépendantes sur les performances économiques et naturelles de deux nouvelles propositions d'infrastructures routières : une 4e voie multimodale entre l'A1 et l'A6 et l'élargissement à deux fois 4 voies de la Francilienne. Les résultats se révèlent extrêmement satisfaisants et légitimisent la réalisation de ces projets. Pour Pierre Vitte, Élu CCI, Président de la Commission Aménagement du Territoire de la CCI Seine-et-Marne, il était « *intéressant de commander ces études qui utilisent comme éléments d'appréciation des données chiffrées et tangibles sur le retour économique en termes d'investissement.* » (Lire l'encadré)

Une rentabilité exceptionnelle

Les études réalisées par l'Institut National Géographique démontrent sans conteste la pertinence des propositions de la CCI. Qu'il s'agisse du taux de retour de la 4e rocade ou de celui de l'élargissement de la Francilienne, « *les résultats sont exceptionnels et rendent ces ouvrages totalement légitimes* », commente Jean Poulit, ancien préfet, Directeur Régional de l'Équipement d'Île-de-France, ancien Directeur Général de l'Institut Géographique National (IGN). En effet, avec une durée de récupération de 2,28 ans et une création de richesse de plus de 430 millions d'euros* par an pour la 4e voie multimodale (investissement de 988,5 millions d'euros TTC) et, pour l'élargissement de la Francilienne, une création de richesses de 598 millions annuels pour un investissement d'environ un milliard d'euros récupéré en 1,7 année, l'évidence s'impose. À l'horizon 2020, le bilan des nuisances pour les deux projets est assez positif avec une sécurité routière fortement améliorée (réduction de l'insécurité routière chiffrée à 12,8 millions d'euros pour la 4e voie et à 9,26 millions d'euros pour la Francilienne), une pollution un peu améliorée pour la 4e voie (réduction de 1,38 millions d'euros grâce à de meilleures conditions de circulation) et légèrement dégradée pour la Francilienne. Par contre, l'effet de serre pour les deux projets est détérioré. Cependant, il convient de préciser que cette détérioration représente moins de 1 % de la création de richesse. D'ailleurs, au vu des enjeux, Dominique Cocquet, Directeur de Villages Nature et Élu de la CCI Seine-et-Marne, partage les recommandations de Jean Poulit en ce qui concerne l'aspect environnemental de ces projets : au lieu de stigmatiser l'utilisation de la voiture, la détérioration de l'effet de serre pourrait être contrebalancée par la valorisation des véhicules écologiques et des installations dédiées sur les aires de repos par exemple, financées directement par les projets eux-mêmes grâce à leur exceptionnelle rentabilité. Et si on traitait la question écologique en aval du projet, pour une fois ?

> « Les résultats sont exceptionnels et rendent ces ouvrages totalement légitimes »,
>
> Jean Poulit, ancien préfet, Directeur Régional de l'Équipement d'Île-de-France, ancien Directeur Général de l'Institut Géographique National.



> « Les infrastructures sont une force productive de valeur et d'emplois dont nous avons besoin »
>
> Dominique Cocquet, Directeur de Villages Nature et Élu de la CCI Seine-et-Marne.

Un département à fort potentiel

Les infrastructures seine-et-marnaises sont de qualité mais saturées, les conditions de circulation sont dégradées, la configuration géographique et la faible densité de population dans certains secteurs ne permettent pas le tout-transport en commun. Autant de facteurs qui ne favorisent pas le développement économique du département. Or il bénéficie d'un énorme potentiel (croissance démographique et hausse du nombre d'entreprises et des emplois remarquables, position géographique stratégique…) que Dominique Cocquet juge « *très mal mis en valeur, car le réseau d'infrastructures est encore totalement dépendant de la partie centrale de l'agglomération. (…). Il est extrêmement rare de voir des villes structurantes comme Meaux ou Melun aussi mal reliées entre elles et autant de temps pour aller d'un point à l'autre du département alors qu'il existe des flux nord-sud incontestables. Pour preuve, la Francilienne saturée et la route des Belges (grande rocade A1-A6) plus souvent empruntée comme une route départementale.* » En tant que militant de la première heure de la 4e voie multimodale, Dominique Cocquet demande aux décideurs d'avoir le « *courage* » d'entreprendre ces projets, « *car les infrastructures sont une force productive de valeur et d'emplois dont nous avons besoin en valorisant tout le potentiel du département* ».

Une période propice

Quoi qu'il en soit, il est temps de prendre la mesure de la situation, d'autant que la période s'y prête : le SDRIF (Schéma Directeur de la Région Île-de-France) présente des projets incomplets en matière d'infrastructure structurante pour le département et les jeux ne sont pas faits, car la commission « Mobilité 21 », chargée de hiérarchiser les projets d'infrastructures inscrits dans le SNIT (Schéma National des Infrastructures de Transport), doit rendre son rapport avant l'été. ■

* : exprimés en euros 2000

La mobilité, facteur de développement économique

La méthodologie utilisée pour les études réalisées par l'IGN est celle définie dans l'instruction-cadre du ministre de l'Équipement et des Transports en date du 25 mars 2004. Jean Poulit, ancien préfet, Directeur Régional de l'Équipement d'Île-de-France, ancien Directeur Général de l'Institut Géographique National explique : « *le temps de déplacement des hommes et des marchandises sont invariants depuis un quart de siècle, malgré les lignes à grande vitesse, les autoroutes, le transport aérien… Or, même si le temps de transport reste le même, la vitesse et la portée du déplacement varient. Ainsi, avec un temps de transport égal, je vais plus loin et j'accède à un plus vaste territoire, donc le potentiel en termes d'emplois et d'espaces récréatifs augmente* ».

Fort de ce raisonnement, la méthodologie permet d'établir des comparaisons sur une base rationnelle et de chiffrer la valeur pour le territoire du projet analysé. Cette valeur est donc dépendante de la vitesse et de la portée des déplacements.

EN PRATIQUE

CONTACT CCI
Direction Information Économique
Françoise D'Hondt
Tél. 01 74 60 51 00
Mail francoise.dhondt@seineetmarne.cci.fr





Les PME invitées à rejoindre le Réseau PLATO du GRAND ROISSY ÉCONOMIQUE 2013-2015

Sur le territoire de Roissy-CDG,le réseau PLATO lance, le 6 juin prochain, son troisième programme, porté par les Chambres de Commerce et d'Industrie de Seine-et-Marne, du Val d'Oise et de Seine-et-Saint-Denis. Depuis 2007, plus de 120 PME et 24 grandes entreprises ont ainsi été maillées sur ce secteur géographique.

EN PRATIQUE

CONTACTS CCI
→ Direction Information Économique
Françoise d'Hondt
Tél. 01 74 60 51 00
Mail francoise.dhondt@seineetmarne.cci.fr

CCI Paris Île-de-France
→ Animatrice Plato Grand Roissy Economique
Isabelle Lemaire
Tél. 01 30 75 63 49 / 06 12 43 00 98
Mail ilemaire@cci-paris-idf.fr

Et sur Internet :
Web www.grandroissyeconomique.fr
→ https://reseaulia.com/space/platoroissycdg
→ http://www.entreprises.cci-paris-idf.fr/web/plato/plato-roisy-cdg

Créé en Belgique flamande en 1988, le réseau Plato propose un accompagnement des dirigeants de PME par des cadres de grandes entreprises, avec pour principe de base l'échange d'expériences et le parrainage. Il se caractérise par le choix d'un territoire, par la mise en relation d'entreprises multisectorielles et par l'implication de nombreux partenaires extérieurs, le plus souvent institutionnels (CCI, intercommunalités, professionnels…).
Aujourd'hui en France, 1 800 PME et 1 780 grandes entreprises sont concernées par plus de 80 groupes en activité. Sur le territoire de l'aéroport Charles de Gaulle et ses alentours, le réseau PLATO existe depuis 5 ans. Un nouveau programme est lancé cette année. Animatrice du réseau PLATO du Grand Roissy Économique, Isabelle Lemaire explique son fonctionnement : *« La méthodologie PLATO prévoit des ateliers de travail mensuels animés avec l'aide des cadres de grandes entreprises et dont les thèmes sont choisis par les membres. Selon les sujets abordés, des consultants extérieurs sont appelés à intervenir. Des études de cas sont également abordées à la demande des participants. Sessions plénières, visites d'entreprises, conventions d'affaires et rencontres intergroupes ou inter-réseaux complètent le programme établi pour une durée de deux ans. »*

Les avantages du réseau PLATO

PME, grandes entreprises et partenaires territoriaux ont chacun des intérêts propres à ce que le dispositif fonctionne. Avec PLATO, les dirigeants de PME intègrent un réseau local, national et international qui leur permet de rompre un isolement souvent difficile à supporter. Le réseau favorise l'échange avec d'autres chefs d'entreprise sur les difficultés ou problèmes qu'ils rencontrent -souvent similaires-, le partage d'expérience et de solutions et l'accès à des intervenants. Cela participe à accroitre leurs compétences dans de nombreux domaines tels que les ressources humaines, le marketing, le développement commercial ou même la finance. Parallèlement à cela, ils peuvent également participer à la création de courants d'affaires et mettre en place des coopérations interentreprises.
En ce qui concerne les grandes entreprises, côtoyer des PME locales leur permet de mieux les connaître et appréhender leurs difficultés et leurs méthodes de travail. Les collectivités, quant à elles, en participant à ce maillage entre PME et entreprises structurantes, peuvent ainsi mieux les accompagner dans leur ancrage sur le territoire.
« Le principe est efficace, souligne Isabelle Lemaire. 100 % des dirigeants du dernier programme disent avoir renforcé leurs compétences managériales, 93 % soulignent l'intérêt du partage avec les cadres de grands groupes, 74 % ont développé des coopérations interentreprises. Au total, 98 % sont satisfaits de la méthode. Une bonne raison de recommencer ! »

Le nouveau programme 2013-2015

Le nouveau réseau PLATO, étendu au Grand Roissy Économique, couvre des communes du Val-d'Oise, de Seine-Saint-Denis et de Seine-et-Marne et fait intervenir les CCI de ces trois départements et leurs partenaires Aéroports de Paris, la Communauté d'Agglomération Val-de-France, FedEx Express et GDF Suez. Ce troisième programme prévoit la participation de 70 dirigeants de PME ainsi que de 12 cadres de grandes entreprises, dont BNP Paribas, Hyatt Regency Paris-CDG, KPMG, la Lyonnaise des Eaux, Tennant… qui seront répartis en quatre groupes de travail. Les deux premiers sont lancés le 6 juin, les deux suivants à l'automne, pour un programme d'actions qui prendra fin en octobre 2015. ■

L'acronyme « PLATO » est formé de la première lettre des principes ayant conduit à la création du réseau d'origine : parrainage, plan de formation, territoire, ville d'origine et entreprises

(pour Peterschap, Leerplan, Arrondissement, Turnhout et Ondernemingen).



COMPAGNIE DES CLÔTURES

STÉPHANE LAHACHE
FOURNISSEUR ET POSEUR DE PORTAILS ET CONTRÔLES D'ACCÈS (MITRY-MORY)

Je participe depuis deux ans aux activités du réseau PLATO. J'y ai trouvé un intérêt commun à tout chef d'entreprise d'une vingtaine de salariés faisant face à une feuille blanche sans trop savoir où aller… Le fait de rencontrer d'autres entreprises et d'avoir l'appui de coachs permet de trouver des réponses ou des ouvertures, de percevoir des choses auxquelles on n'aurait pas pensé seul. C'est un brassage efficace de divers horizons. On commence généralement par des brainstormings pour savoir ce dont on a besoin. Puis on discute entre nous des sujets choisis. Les coachs sont là pour cadrer la réunion et les intervenants extérieurs viennent compléter la réflexion. Ceux-ci, par la qualité de leurs interventions, rendent les réunions très instructives. Ils sont toujours très bien choisis. Il ne faut pas s'attendre à des rendez-vous d'affaires. Il y a d'autres réseaux pour cela. Même si cela peut arriver, en cas de besoin, de trouver un partenaire avec qui travailler. La présence de grandes entreprises est également un plus. Dans leurs activités, elles rencontrent régulièrement, à différents niveaux, des petites entreprises qui sont leurs fournisseurs ou prestataires. En organisant un contact informel, PLATO leur permet de comprendre comment améliorer nos relations. Nous, de notre côté, on essaie d'expliquer les difficultés auxquelles on fait face quand on travaille avec elles. Cela peut aussi bien concerner les appels d'offre que le recouvrement, la sous-traitance, les démarches qualité, le HQE, etc.

SOFRAFILM

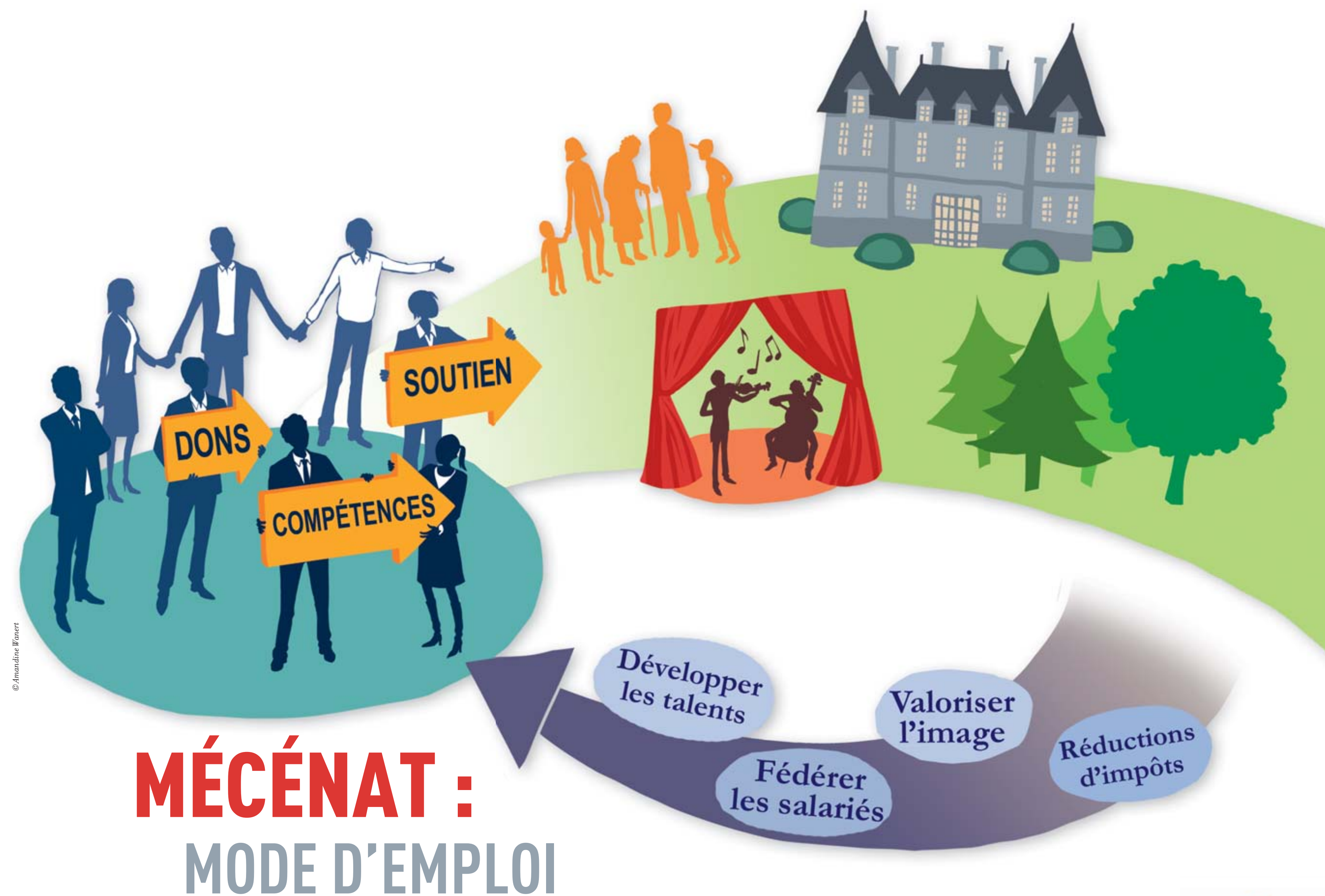
GILLES DEGOUY
NÉGOCE DE PRODUITS ET DE MATÉRIEL D'EMBALLAGE (CLAYE-SOUILLY)

Le principe de PLATO est agréable : des échanges entre dirigeants d'entreprises, un partage d'expériences et d'idées, un moment de convivialité… On sort enfin la tête du guidon ! C'est un moyen de comprendre qu'on n'est pas les seuls à avoir des difficultés dans la gestion de notre entreprise. J'ai apprécié ce principe de codéveloppement : une des personnes présentes fait part d'une difficulté rencontrée. On organise ensuite des petits groupes de travail sur ce thème, puis on partage notre vision des choses, comment on aurait résolu le problème, etc. De plus, le réseau PLATO est un bon moyen de s'offrir des experts à moindre coût. Des experts en management, sur la rédaction des contrats de travail… Ils nous donnent des orientations et des idées directrices applicables au jour le jour. Les frais sont partagés avec les grosses entreprises et les différentes structures participantes. C'est vraiment intéressant. Faire des affaires n'est pas le but de la manœuvre : l'objectif est de partager des choses dans un moment de convivialité. Mais cela n'empêche pas de passer par le réseau en cas de besoin. J'ai eu, par exemple, quelques soucis avec mon entreprise de nettoyage. Pas besoin de faire des recherches, j'ai pioché dans les références que m'ont données mes collègues de PLATO.

CORDIA

JEAN-YVES MATUREL
VENTE DE MATÉRIEL DE SÉCURITÉ INCENDIE (MITRY-MORY)

Je me suis inscrit au réseau PLATO pour rencontrer d'autres entreprises du tissu local et partager mon expérience. Nous avons tous les mêmes problématiques : la gestion du personnel, la qualité, la commercialisation des produits… Ces thématiques sont transversales, que l'on soit spécialiste de la sécurité, du papier, de la chimie ou de tout autre domaine ! Le plus important est la façon d'aborder les choses et de traiter les problèmes, y compris ceux qui concernent la production. Et pour cela, les réunions PLATO sont très ouvertes. Nous parlons de nos problèmes puis votons sur ceux qui nous intéressent le plus. Et nous choisissons des experts pour nous éclairer sur le sujet. C'est toujours un moment très convivial. J'ai apprécié pouvoir parler de gestion et des problèmes techniques liés à la position de chef d'entreprise le soir, en étant parfaitement détendu. Tout le monde peut s'exprimer, cela facilite les échanges. Il faut que ça continue.



MÉCÉNAT : MODE D'EMPLOI

Être mécène, c'est une démarche intéressante, mais quels sont les implications et les avantages, et quels projets soutenir ? Tout ce qu'il faut savoir pour devenir un acteur de la vie sociale et culturelle de votre département.

« Soyez mon Mécène ! Protégez les arts ! » implorait Flaubert dans *L'Éducation sentimentale*. Une demande à laquelle toute entreprise devrait prêter attention, tant cette démarche peut être enrichissante. Mais être mécène, qu'est-ce que c'est ? Selon l'arrêté du 6 janvier 1989 relatif à la terminologie économique et financière, il s'agit d'« *apporter un soutien matériel, sans contrepartie directe, à une œuvre ou une personne pour l'exercice d'activités présentant un intérêt général* ». Concrètement, le mécénat d'entreprise, c'est faire un don numéraire, en nature ou en compétence à un organisme pour soutenir une œuvre d'intérêt général qui ouvre droit pour les donateurs à certains avantages fiscaux. Pour le mécénat en nature, l'apport de l'entreprise est valorisé au prix de revient ou à la valeur nette comptable pour les éléments inscrits à l'actif de l'entreprise. Pour le soutien en compétence (prêt de main-d'œuvre), il s'agit de considérer l'ensemble des coûts salariaux des personnels qui auront œuvré au titre du projet. Avant de vous engager, vérifiez que le bénéficiaire est un organisme d'intérêt général, une condition obligatoire. Pour vous aider, la CCI Seine-et-Marne a sélectionné des projets éligibles en Seine-et-Marne (voir plus loin) qui attendent votre aide pour devenir des événements ou des lieux incontournables. À savoir : les personnes physiques (artistes ou interprètes) ne sont pas concernées par le mécénat des entreprises, mais peuvent néanmoins recevoir des bourses ou des prix de fondations d'entreprise.



Le mécénat est avant tout un moyen de communiquer autrement.



Pourquoi être mécène ?

Et si votre entreprise ne se contentait pas de faire uniquement du business ? En soutenant des sites culturels, des festivals, des scènes théâtrales, un projet social ou environnemental, elle crée un partenariat durable avec un projet porteur de sens et de valeurs, qui dépasse la relation économique gagnant-gagnant. Véronique Signori, Chargée des actions de mécénat à la fondation Gecina – qui soutient la restauration du château de Champs-sur-Marne depuis 2010 – nous l'explique : « *La fragilité des personnes ou des territoires induit une réflexion sur les impacts de nos actions et leurs utilités. (…). Le château de Champs-sur-Marne trouve ainsi une nouvelle qualification en s'ouvrant à d'autres usagers souvent éloignés de la culture, comme les publics en situation de handicap. (…). Le mécénat Gecina veut s'appuyer sur des actions pérennes et manifeste ainsi sa volonté de s'inscrire dans le temps. Nos enjeux sont aussi de transmettre, via l'architecture, le développement durable, l'économie des ressources et l'accessibilité. Intemporalité et temporalité se rejoignent sur ce projet collectif qui mobilise tous les acteurs locaux.* »

Mais le mécénat est avant tout un moyen de communiquer autrement, comme l'indique Ludovic Duret, notaire à Melun, membre du Groupe Monassier, Réseau notarial et mécène de la Scène nationale de Sénart : « *La fiscalité avantageuse est intéressante, mais ce n'est pas le moteur de notre démarche. Notre profession étant réglementée, c'est le seul moyen pour nous de communiquer auprès de nos clients, de nos partenaires ou du grand public. Et d'une façon différente.* »

Ce musicien et chanteur par ailleurs ne ménage pas son enthousiasme : « *étant moi-même artiste et mes associés, Anne Laroche et Éric Truffet, amateurs d'art, le mécénat nous permet de découvrir des talents, mais aussi de dépoussiérer l'image de notre profession et de participer au développement culturel de notre région. Être partenaire de la Scène nationale de Sénart, c'est soutenir un projet, des idées, un idéal. C'est voir les évènements autrement.* »

L'entreprise est valorisée, avec une identité forte et originale ; la culture locale et les talents sont encouragés. Être mécène offre ainsi l'opportunité de soutenir le rayonnement d'un territoire et de contribuer à son attractivité. Cette démarche peut aussi s'inscrire dans la stratégie d'une entreprise. D'ailleurs, en termes de communication interne, le mécénat se révèle fédérateur. C'est la démarche de la fondation Gecina qui « *cherche (…) à mobiliser ses collaborateurs pour s'ouvrir à des problématiques sociétales sur le champ du handicap et de l'environnement. Cette ouverture offre aux salariés un espace de réflexion et de participation qui enrichit Gecina et participe à son image. Tous nos projets sont soutenus par des salariés parrains qui défendent leurs projets, leurs convictions personnelles et leurs partenaires devant un comité d'évaluation.* »

Avantages fiscaux et contreparties

Au-delà d'un intérêt personnel pour l'art et la culture, il est un avantage bien concret : la réduction d'impôt sur les sociétés de 60 % du montant des dons ou de l'impôt sur le revenu au titre des Bénéfices Industriels et Commerciaux (BIC), Bénéfices Non Commerciaux (BNC), Bénéfices Agricoles (BA), dans la limite de 0,5 % du chiffre d'affaires HT avec la possibilité en cas de dépassement de ce plafond de reporter l'excédent de la réduction d'impôt sur les cinq exercices suivants. Il est à noter que les mécènes sont soumis à des obligations déclaratives.

Billets de spectacles, visites privées, mise à disposition d'espaces de réception ou encore insertion de votre logo sur un programme ou un catalogue, autant de contreparties en communication et relations publiques pour votre entreprise plafonnées à hauteur de 25 % du montant du don. Il est également possible lors de la mise en place du partenariat et en fonction du projet, de prévoir des contreparties destinées aux employés de l'entreprise mécène. Attention toutefois, dans la communication autour d'une opération mécène, seuls les logos et citation de l'entreprise mécène peuvent apparaître, à l'exclusion de tout message publicitaire ou commercial.



> « Le mécénat permet de découvrir des talents, mais aussi de dépoussiérer l'image de notre profession et de participer au développement culturel de notre région. »
>
> Ludovic Duret, notaire et mécène de la Scène nationale de Sénart.

Quels projets soutenir en Seine-et-Marne ?

La Seine-et-Marne est riche de nombreux trésors patrimoniaux et naturels, dont certains se mettent en place, entre autres sur le plan environnemental (Réserve de Biosphère,…). Parmi les nombreuses possibilités de mécénat, voici quelques projets à suivre.

Château de Champs-sur-Marne - Centre des monuments nationaux
Joyau du XVIIIe siècle, le château de Champs-sur-Marne rouvre ses portes au grand public le 29 juin 2013, après une vaste opération de restauration. Meublé de collections exceptionnelles, situé au cœur d'un parc de 85 hectares, labellisé « Jardin remarquable », le château de Champs est l'une des destinations phares en Île-de-France. En 2011, le Club des Mécènes est créé et regroupe 6 entreprises, ayant contribué à la mise en accessibilité du monument, au développement d'outils de médiation, à la communication du château, etc.
Projets : programmation culturelle annuelle du château de Champs-sur-Marne, développement de plusieurs outils pédagogiques et tactiles, accessibilité aux personnes en situation de handicap,…

Château de Bourron
Au cœur d'un parc de 300 hectares, au sud de Paris, à 7 km de Fontainebleau, cette propriété privée de style « brique et pierre », flanquée de deux petits pavillons, a été construite au début du XVIIe siècle à l'emplacement d'une ancienne forteresse féodale. Classé Monument historique, le château est entouré de douves en eaux vives et d'un parc de 40 hectares. Il propose neuf prestigieuses chambres à l'intérieur du château, des salons de réception et de séminaire. Estrella de Cordon, la propriétaire, vous invite à « partager la passion des pierres de ce château en poursuivant l'écriture de l'histoire par la réalisation d'un projet culturel ambitieux ».
Projets : sauvetage de l'escalier en fer à cheval du château, aménagement d'un nouvel accès au château (entrée principale) et création d'un parking.

Festival Django Reinhardt
Ce festival se tient tous les ans dans le cadre bucolique de l'île du Berceau, à Samois-sur-Seine, la ville où le célèbre guitariste Django Reinhardt a vécu ses derniers jours et repose. Depuis 34 ans, c'est l'escapade culturelle conviviale et immanquable de la fin juin en Île-de-France. Des artistes de renom et d'envergure internationale sont réunis dans un même but : le plaisir de la musique manouche ! Pendant cinq jours, on peut apprécier la scène en plein air, la Seine parsemée de péniches et les « bœufs » improvisés dans les stands des artisans luthiers.
Projet : soutien au festival et à sa programmation.



Le parrainage : autre démarche, autre finalité

Ne pas confondre le mécénat avec le parrainage qui est *« le soutien matériel apporté à une manifestation, une personne, à un produit ou a une organisation en vue d'en retirer un bénéfice direct »*. Les dépenses de parrainage sont avant tout destinées à promouvoir l'image de marque de l'entreprise. Le parrainage répond donc à une démarche commerciale explicitement calculée et raisonnée. Sa retombée doit être quantifiable et proportionnée à l'investissement. Les dépenses engagées par les entreprises dans le cadre de manifestations notamment de caractère culturel ou concourant à la mise en valeur du patrimoine artistique ou à la diffusion de la culture, de la langue et des connaissances scientifiques françaises, peuvent être déductibles du revenu imposable de l'entreprise lorsqu'elles sont engagées dans l'intérêt direct de l'exploitation. Des éléments de justification précis doivent être fournis et ces dépenses faire l'objet d'une facturation assujettie à la TVA.

ENQUÊTE

COMPARAISON DES DIFFÉRENTES FORMES D'ACCOMPAGNEMENT DE LA CULTURE

Nature de l'opération réalisée	Dons	Parrainage	Acquisition d'œuvres ou d'instruments	Contribution à l'achat de trésors nationaux pour les collections publiques	Acquisition de trésors nationaux par l'entreprise
Entreprises concernées	Entreprises impôt sur le revenu ou impôt sur les sociétés	Entreprises impôt sur le revenu ou impôt sur les sociétés	Entreprises IR ou IS	Entreprises IS	Entreprises IR ou IS
Nature de l'avantage	Réduction d'impôt* égale à 60 % des versements retenus dans la limite de 0,5 % du CA	Déduction des sommes versées du résultat imposable Absence de plafond	Déduction du résultat imposable répartie sur 5 ans	Réduction d'impôt égale à 90 % des versements dans la limite de 50 % de l'IS dû	Réduction d'impôt égale à 40 % des versements dans la limite de 50 % de l'IS dû
Versement de 10 000 €**	Coût supporté 4 000 €	Coût supporté 6 000 € si IR 6 667 € si IS	Coût supporté 6 000 € si IR 6 667 € si IS	Coût supporté 1 000 €	Coût supporté 6 000 €

* Suite à la loi n° 2003-709 du 1er août 2003 relative au mécénat, les dons ouvrent désormais droit à une réduction d'impôt.
** Pour un CA de 2 000 000 €

Château de Fontainebleau
Classé au patrimoine mondial de l'UNESCO, le château de Fontainebleau a accueilli 450 000 visiteurs en 2012. La programmation culturelle comprend, entre autres, trois expositions, les grands rendez-vous nationaux et le Festival de l'histoire de l'art, dont la 3e édition se tient du 31 mai au 2 juin 2013. Avec plus de 1 500 pièces déployées au cœur de 130 hectares de parc et jardins, Fontainebleau est le seul château royal et impérial habité continuellement pendant sept siècles.
Projets : restauration du pavillon de l'Étang et des fresques de la Salle de Bal, mise en lumière des espaces restaurés ou du château,…

Scène nationale de Sénart
La Scène nationale de Sénart est une des structures culturelles majeures en Île-de-France. Dans le cadre de son label « Scène nationale », elle répond à plusieurs missions :
- Une programmation balayant tous les genres : théâtre, musique, danse, cirque, jeune public, cinéma,… Chaque saison, d'octobre à juin, ce sont près de 50 compagnies professionnelles accueillies, plus de 150 représentations programmées. Avec ses 5 000 abonnés et nombreux spectateurs occasionnels, la Scène nationale enregistre plus de 52 000 entrées par saison.
- Un soutien aux artistes et à leur création par des apports financiers et/ou de compétences comme l'organisation de tournées en France (Festival In d'Avignon, Paris, Lyon, Lille…) et en Europe (Lausanne, Londres, Anvers, Madrid…) des compagnies françaises et étrangères.

Projets : création du spectacle « Le Conte d'hiver » de William Shakespeare mis en scène par Patrick Pineau (plus de 50 représentations prévues en 2013/2014), Cirque à l'école (action culturelle auprès de plus de 200 élèves de maternelle et primaire), Le Campement (festival annuel en itinérance sur Sénart, festif et familial).

Château de Vaux-le-Vicomte
Monument historique privé, le Château de Vaux-le-Vicomte poursuit une mission d'intérêt général : la transmission aux générations présentes et futures d'un chef d'œuvre du XVIIe siècle français, d'un style précurseur, de l'œuvre fondatrice du jardin à la française. La découverte des lieux par le public, la création de l'Association des Amis de Vaux-le-Vicomte, reconnue d'utilité publique, représentent les piliers essentiels de cette préservation.
Projets : restauration de la toiture pour les 150 prochaines années, « Enracinez-vous » (plantation de 300 arbres au cœur du jardin à la française selon l'alignement conçu par André Le Nôtre). ■

EN PRATIQUE

CONTACTS CCI
Direction Commerce-Tourisme
Corinne Retaud-Bianchini
Mail corinne.retaud-bianchini@seineetmarne.cci.fr

Chargé de mission
Jean-Baptiste de Maigret
Tél. 06 77 44 40 26
Mail Jbaptiste.demaigret@seineetmarne.cci.fr



Des projets à la portée de toutes et tous

Maisons, églises, ponts, lavoirs, moulins : autant de patrimoines ruraux non protégés que La Fondation du Patrimoine sauvegarde et valorise. Chacun peut s'approprier les richesses de son territoire. C'est ce qu'a décidé de faire l'association Dirigeantes Actives 77 en signant une convention-cadre avec la Fondation du Patrimoine, sous l'impulsion du Conseil général et de l'Institut Français du Tourisme.

Sport interentreprises, tout le monde y gagne !

Sport interentreprises, champion toutes catégories. Les sections sportives des entreprises connaissent un regain d'activité. Dépassement, respect de soi, de l'adversaire, des règles du jeu… Autant de valeurs à partager dans l'entreprise, mais pas seulement.

Daniel Haas

Président de la commission Tennis Entreprises, Ligue de Tennis de Seine-et-Marne, Croissy-Beaubourg





→ Quel est le principe de la mise en relation entre entreprises par le biais du tennis ?

Il s'agit de compétitions de tennis ouvertes à des clubs ou des sections constituées de personnes qui travaillent dans la même entreprise ou dans le même secteur d'activité. Ce sont de vraies compétitions fédérales dont les résultats comptent dans les palmarès des joueurs, avec une phase régionale au cours de laquelle l'équipe qui sort première entre dans un tableau final qui délivre un titre de champion de France 1re division, 2e division…

→ Que doit faire une entreprise pour y adhérer ?

L'entreprise doit créer un club ou une section tennis entreprise. Elle s'adresse à la Ligue qui peut l'accompagner. C'est la démarche de création d'une association.

→ Combien d'entreprises y participent ?

Aujourd'hui, nous avons 16 équipes qui représentent 12 entreprises, soit 150 joueurs hommes et femmes en Seine-et-Marne. Un nombre assez faible par rapport au niveau national qui représente 50 000 licenciés avec 4 000 clubs.

→ Pourquoi mettre en place le tennis interentreprises ?

Une entreprise permet ainsi à tous de jouer au tennis, et à des coûts inférieurs. D'autre part, elle crée une cohésion sociale entre collègues de différents niveaux hiérarchiques et développe l'esprit d'équipe pour des joueurs qui peuvent avoir le sentiment de défendre leur secteur d'activité ou leur entreprise. C'est aussi l'opportunité pour les compétiteurs de participer à plus de compétitions et d'affronter des challengers de profil différent de ceux des clubs, notamment des personnes d'autres sociétés d'une même branche et d'échanger sur des problématiques spécifiques. ■

Bernard Joanny

Responsable section tennis, entreprise Talaris, Marne-la-Vallée

→ Depuis quand existe la section tennis de votre entreprise ?

Nous avons créé l'Association Sportive de Talaris avec deux sections, golf et tennis, il y a cinq ans. Elle compte aujourd'hui 6 compétiteurs dans la section tennis sur 200 salariés, une participation satisfaisante que nous tentons toutefois de développer, notamment à travers des animations sur les temps de pause déjeuner. Un véritable succès comme en témoigne la quinzaine de femmes qui ont envahi les cours la dernière fois ! En fait, les gens se sont attachés à notre section tennis et aiment suivre notre actualité, surtout si nous remportons des compétitions. C'est une source d'émulation.

→ Justement, quels sont les atouts d'une section sportive ?

Amener les valeurs du sport dans l'entreprise, mais aussi privilégier le lien social, l'échange et la convivialité. Quand, hors cadre de travail, vous vous retrouvez face à votre patron, vous pouvez lui parler librement.
De plus, pratiquer le sport avec des collègues permet de développer un sentiment d'appartenance, une culture d'entreprise additionnelle. Et en termes de business, c'est aussi un moyen de rencontrer de nouveaux clients ou de développer des affaires. ■

EN PRATIQUE

CONTACT
Ligue de tennis de Seine-et-Marne
11 , rue des Vieilles Vignes, Croissy-Beaubourg
77 435 Marne-la-Vallée
Daniel Haas - **Tél.** 06 77 62 17 04
Mail daniel.haas@fft.fr

LA CRÉATION D'ENTREPRISE FACILITÉE AVEC LES PERMANENCES "Point Créa"

Derniers nés du dispositif de soutien à la création d'entreprise mis en place par la CCI Seine-et-Marne, les « Points Créa » sont destinés à apporter les premières informations indispensables à la création-reprise d'entreprise.

Depuis quelques mois, les créateurs seine-et-marnais bénéficient d'un nouveau dispositif pour les aider dans leurs projets. Créés par la CCI Seine-et-Marne, en partenariat étroit avec les collectivités locales et les Maisons de l'Emploi, les permanences « Point Créa » accueillent et conseillent les créateurs et repreneurs du département. Dans le cadre d'un entretien gratuit et confidentiel organisé dans les locaux d'une communauté de communes, un conseiller spécialisé est ainsi en mesure d'apporter aux candidats créateurs ou repreneurs les premiers éléments d'information nécessaires pour bien se lancer. « Comment créer mon entreprise ? De quelles aides puis-je bénéficier ? Qui peut m'aider ? » sont des exemples de questions auxquelles les entrepreneurs pourront trouver des réponses.

Basées à Chelles (Marne et Chantereine), Nemours (Pays de Nemours), Saint-Soupplets (Monts de la Goële) et Lizy-sur-Ourcq (Pays de l'Ourcq), ces portes d'entrée à la création d'entreprise illustrent le rôle joué par la CCI Seine-et-Marne dans le département qui consiste à informer, former et conseiller les créateurs et repreneurs, mais aussi à les orienter vers les bons interlocuteurs.

Un dispositif complet pour les créateurs et repreneurs

Les permanences « Point Créa » complètent le dispositif déjà existant dans le département en faveur de la création d'entreprise et notamment les « Espaces Entreprendre » de la CCI sur ses sites de Meaux, Melun et Serris.

Côté formation, les stages « 5 jours pour entreprendre » et les « Ateliers Créa » permettent d'aller plus loin sur des thèmes particuliers comme le développement commercial, le recrutement, le e-commerce, le juridique, la fiscalité, le financement d'entreprise… Ces rendez-vous ont lieu plusieurs fois par mois, généralement à Melun ou Serris.

Ensuite, les créateurs peuvent bénéficier d'un accompagnement personnalisé réalisé par un conseiller de la CCI. Cela concerne le montage du projet, le prévisionnel financier et le dossier NACRE (Nouvel Accompagnement pour la Création et la Reprise d'Entreprise) pour les demandeurs d'emploi et les bénéficiaires de minima sociaux. Un pack entreprise existe également pour aider à la prise de décision sur les potentialités d'un marché ou d'un secteur en vue d'un repositionnement stratégique, d'une implantation en Seine-et-Marne ou d'un développement d'activité.

Enfin, le Club des Créateurs et Jeunes Entreprises de Seine-et-Marne (CCJE77) et le Club des Repreneurs 77 proposent, eux, des moments d'échanges privilégiés autour de réunions thématiques et de témoignages, très utiles pour progresser et gagner du temps dans la réalisation de son projet.

Retrouvez toutes ces informations sur la page Facebook Création de la CCI Seine-et-Marne : www.facebook.com > Créer son entreprise – CCI Seine-et-Marne. ■

Les contacts "Points Créa" en Seine-et-Marne

Communauté de communes du Pays de Nemours
→ Tél : 01 64 78 69 05

Communauté d'agglomération de Marne et Chantereine
→ Tél : 01 64 72 84 19

Communauté de communes des Monts de la Goële (avec le soutien de la Maison de l'Emploi Nord Est 77)
→ Tél : 01 60 61 60 03

Communauté de communes du Pays de l'Ourcq (avec le soutien de la Maison de l'Emploi Nord Est 77)
→ Tél : 01 60 61 55 00

EN PRATIQUE

CONTACT CCI
Service Création-Reprise-Transmission d'Entreprise
Corinne Guichard - **Tél.** 01 74 60 51 00
Mail crte.serris@seineetmarne.cci.fr
Web www.seineetmarne.cci.fr
→ Vous souhaitez créer une entreprise

RETRAITE : LE RÉGIME COMPLÉMENTAIRE DES INDÉPENDANTS



Depuis le 1er janvier 2013, le régime de retraite complémentaire des artisans et celui des industriels et commerçants ont fusionné.



Pourquoi ce nouveau régime de retraite ?

Initiée par les administrateurs du Régime Social des Indépendants (RSI), la création du régime complémentaire des indépendants participe à la consolidation de la protection sociale des chefs d'entreprise indépendants en assurant la pérennité de ce régime face aux enjeux démographiques.



En quoi consiste cette harmonisation ?

En tant qu'actifs, les artisans, industriels et commerçants cotisent désormais à un taux identique de 7 % sur les revenus inférieurs à un plafond équivalent au plafond annuel de la Sécurité sociale en 2013. Depuis le 1er janvier 2013, le régime unique permet de faire bénéficier les retraités artisans, industriels et commerçants d'une harmonisation sur le régime de base des âges de départ à la retraite et de réversion, ainsi que d'une extension des possibilités de retraite progressive.



Qu'est-ce qui change ?

Pour les retraités industriels et commerçants :

→ Si en raison de la condition d'âge du conjoint (moins de 65 ans), le droit au complément de pension n'avait pas été ouvert, la demande peut être renouvelée auprès de la caisse RSI.

Pour les conjoints de commerçants :

→ Si en raison de la condition d'âge du conjoint, le droit à pension de réversion complémentaire n'avait pas été ouvert, la demande peut être renouvelée auprès de la caisse RSI, en raison de la nouvelle condition d'âge à 55 ans.

→ Les pensions de réversion acquises au titre de l'ancien régime des conjoints sont simplifiées au profit des veuves et veufs à faibles revenus. Son calcul s'effectue sur la base de 25 % de la pension du régime de base de l'assuré décédé arrêtée au 31 décembre 2003.

EN PRATIQUE

CONTACT RSI
Paris Île-de-France Est
Tél. 01 80 39 93 00
Mail rsi.fr/idfest/contact
Web www.rsi.fr

4

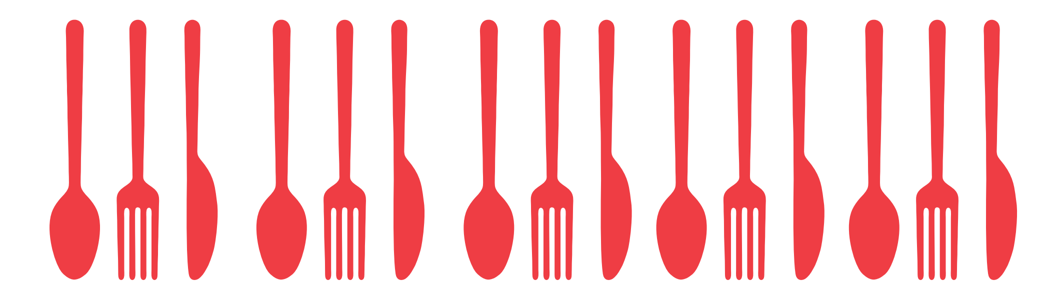
Et pour l'assurance décès ?

Comme pour la retraite complémentaire, les droits en matière d'assurance décès sont unifiés pour offrir des garanties similaires aux artisans et aux industriels et commerçants. Dorénavant, les ayants droit d'un assuré commerçant retraité peuvent bénéficier d'un capital-décès, au décès de celui-ci, dès lors qu'il aura exercé et terminé sa carrière en tant que commerçant et validé 80 trimestres de retraite au RSI.

5

Comment va-t-être géré ce nouveau régime de retraite ?

Le pilotage du régime repose sur un mode de gouvernance innovant, donnant au régime les moyens d'une autonomie financière réelle. En effet, la viabilité à long terme du régime, garantie par un système de répartition provisionnée avec constitution de réserves, est vérifiée périodiquement, afin de garantir les droits des retraités actuels et ceux des générations futures. En 2013, un bilan d'entrée du régime sera effectué par le conseil d'administration du RSI.



L'HYGIÈNE ALIMENTAIRE chez les restaurateurs : OBLIGATIONS ET FORMATION

L'actualité met régulièrement sur le devant de la scène la sécurité et la traçabilité alimentaires. Zoom sur les obligations des restaurateurs.



De l'exploitation agricole à la distribution, le secteur de l'agro-alimentaire est très réglementé. Tous les métiers sont concernés, y compris celui de la restauration. En ce qui concerne l'hygiène alimentaire, la Loi de modernisation de l'agriculture et de la pêche du 27 juillet 2010 a imposé, à partir du 1er octobre 2012, la présence d'au moins une personne formée dans les établissements de restauration commerciale. Cette personne doit être présente de manière habituelle mais pas nécessairement de façon permanente. Cette obligation est précisée par le décret 2011-731 du 24 juin 2011 ; elle s'applique aux établissements de la restauration commerciale relevant des secteurs d'activité suivants :

→ la restauration traditionnelle (56.10A) : activité de restauration avec un service à table ;

→ les cafétérias et autres libres services (56.10B) : une cafétéria est un lieu de restauration où il y a peu ou pas de service à table ; le consommateur se sert généralement comme dans un libre-service, à l'aide de plateaux individuels ;

→ la restauration de type rapide (56.10C) : établissement proposant la vente au comptoir d'aliments et de boissons présentés dans des conditionnements jetables que l'on peut consommer sur place ou emporter ; ces aliments et boissons peuvent également être proposés en magasin et marché.

La durée de la formation imposée par l'arrêté du 5 octobre 2011 est de 14 heures. À l'issue de celle-ci, la personne devra avoir acquis les capacités nécessaires pour organiser et gérer ses activités dans des conditions d'hygiène conformes à celles attendues et permettant la satisfaction de ses clients.

Le non-respect des exigences en matière de formation fait l'objet d'une mise en demeure adressée au responsable de l'établissement avec le rapport d'inspection lui enjoignant de suivre la formation dans un délai de six mois (article L.233-1 du Code Rural et de la Pêche Maritime).

Une formation CCI adaptée

Depuis de nombreuses années, la CCI Seine-et-Marne dispense une formation qui a pour objectif de faire connaître cette réglementation aux restaurateurs et de les aider à s'y conformer. En effet, la loi met l'accent sur la définition des objectifs à atteindre en matière de sûreté alimentaire, mais laisse aux exploitants du secteur la responsabilité d'adopter les mesures de sécurité à mettre en œuvre afin de garantir l'innocuité des aliments.

Une attestation de formation spécifique en hygiène alimentaire adaptée à l'activité des établissements de restauration commerciale est remise aux restaurateurs à l'issue de cette formation. Elle peut être demandée lors des passages des services officiels.

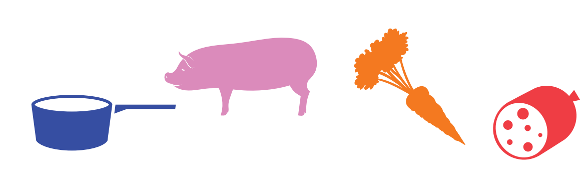
Cette formation a été sélectionnée et peut être prise en charge totalement par le FAFIH (OPCA de l'hôtellerie-restauration). L'attribution d'un numéro d'enregistrement par la DRIAAF Île-de-France autorise la CCI Seine-et-Marne à la dispenser.

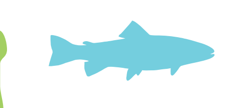
EN PRATIQUE

CONTACTS CCI

Informations
Pôle QSE Développement Durable
Céline Meunier **Tél.** 01 74 60 51 00
Mail celine.meunier@seineetmarne.cci.fr

Informations
UTEC Formation Continue
Véronique Pré **Tél.** 01 74 60 51 00
Mail veronique.pre@seineetmarne.cci.fr
Web www.seineetmarne.cci.fr
→ Vous souhaitez agir en qualité, sécurité et environnement





TROPHÉES

LE TOURISME, LE COMMERCE ET LES SERVICES DE PROXIMITÉ À L'HONNEUR



Des commerçants de Seine-et-Marne et de toute la France s'étaient donné rendez-vous à Marne-la-Vallée, le 22 avril, pour fêter ensemble la Journée nationale du commerce de proximité, de l'artisanat et du centre-ville. Des prix ont récompensé les meilleurs concepts et idées.

CONTACT CCI

Direction Commerce-Tourisme
Odile Collard
Tél. 01 74 60 51 00
Mail odile.collard@seineetmarne.cci.fr
Web
→ www.lajourneeducommercedeproximite.fr
→ http://president.seineetmarne.cci.fr/

« Dans une période économiquement difficile, il est nécessaire de mettre en exergue les exemples de réussite, de faire partager les bonnes idées pour fédérer les énergies, créer des synergies, et insuffler un nouveau dynamisme. » Le Président de la CCI Seine-et-Marne, Jean-Robert Jacquemard, lançait ainsi la remise des Trophées 2013 du Commerce, des Services et du Tourisme en Seine-et-Marne. De nombreux acteurs de la vie commerçante et touristique départementale ont ensuite été mis en avant par Dominique Mocquax, Président de la Commission Commerce et les équipes de la CCI. Celles-ci sillonnent le département toute l'année pour soutenir le commerce de proximité et le développement du tourisme. Elles ont développé de bonnes relations avec de nombreuses associations de commerçants. Cette année, la manifestation a revêtu un caractère particulier puisque se tint également la cérémonie de remise des prix de la Journée nationale du commerce de proximité. Ce label national exprime la volonté des acteurs économiques de maintenir un commerce dynamique et diversifié dans la commune. C'est un outil fédérateur au service de chacun, commerçants, unions commerciales, municipalités et institutions. Loin d'être vécus comme une compétition, ces prix transmettent l'idée que les centres-villes sont toujours des lieux vivants et attractifs pour tous.

ENVIRONNEMENT

ACCOMPAGNEMENT DES ENTREPRISES À LA PRÉVENTION DES DÉCHETS ET L'ÉCO-CONCEPTION

Notre modèle de consommation, qui tend à produire des quantités de plus en plus importantes de déchets, est en pleine mutation. Jeter est un luxe que nous ne pourrons bientôt plus nous permettre si nous voulons assurer une croissance durable sans compromettre les besoins des générations futures.

CONTACT CCI

Pôle Qualité Sécurité Environnement
Céline Meunier
Tél. 01 74 60 51 00 et 06 08 22 36 46
Mail celine.meunier@seineetmarne.cci.fr

Prévention ou réduction des déchets : de quoi s'agit-il ?

L'objectif de la prévention est de diminuer les quantités de déchets produits par les ménages et les entreprises, et donc celles collectées et traitées. La prévention peut aussi être qualitative, en diminuant la nocivité des déchets au niveau de la conception des produits -prise en compte de toutes les étapes du cycle de vie du produit ou du service, ou en utilisant des produits moins dangereux.

Quels avantages pour l'entreprise ?

Vous engager dans une politique de prévention des déchets ou d'éco-conception vous apporte un triple bénéfice :
- économique : économie de matière première, de main d'œuvre, de coût de collecte et de traitement...
- humain : réduction de l'exposition des travailleurs aux produits dangereux...
- écologique : réduction de la pollution du milieu naturel...

Notre accompagnement

La CCI Seine-et-Marne vous propose de bénéficier de plusieurs prestations :
- des réunions de sensibilisation (gratuites) : les deux prochaines auront lieu à Serris les 31 mai matin sur l'éco-conception et le 24 septembre matin sur la prévention des déchets ;
- un diagnostic « Prévention et gestion des déchets » et/ou « Éco-conception », financé en partie par le FEDER (200 euros pour la prévention des déchets et 300 euros pour l'Éco-conception restant à la charge de l'entreprise). À son issue, l'entreprise dispose d'un état des lieux et de l'identification des leviers d'action ;
- un accompagnement gratuit de 4 jours pour la réalisation d'un plan d'actions par un bureau d'études.



GROUPEMENT D'EMPLOYEURS

SALARIÉS EN TEMPS PARTAGÉ : FICAP NE REGRETTE PAS SON CHOIX

Basée à Bray-sur-Seine, la société FICAP a fait appel en 2009 au GDE 77 pour développer son activité. Elle est depuis devenue l'une des principales entreprises de Seine-et-Marne à exporter au Kazakhstan…

Soutenu par la CCI Seine-et-Marne, le Groupement d'Employeurs 77 (GDE 77) a pour vocation de permettre aux entreprises de se partager des compétences pour des fonctions qui ne nécessitent pas une personne à temps complet dans leur établissement. Utilisatrice du service proposé par le GDE 77, l'entreprise FICAP, constructeur de convoyeurs industriels et de tapis roulants dédiés au transport de personnes, dispose actuellement de deux salariés en temps partagé. Ils interviennent sur les fonctions marketing et informatique et ont en charge la mise en place des actions de communication et de leurs outils.

De nouveaux supports de communication ont ainsi vu le jour pour soutenir et contribuer activement au développement de l'entreprise au quotidien, mais également lors de salons nationaux et internationaux. Ces actions ont permis une augmentation de la visibilité de l'entreprise en France et à l'étranger grâce au développement d'un site internet et de plaquettes de présentation produits en langues étrangères. C'est grâce à ce partenariat original que la société a réussi à exporter son savoir-faire à des milliers de kilomètres de Bray, au Kazakhstan. Trois tapis roulants pour skieurs y ont été installés en 2012 et trois autres devraient les rejoindre avant 2014. Un bel exemple de recrutement intelligent et rentable.

CONTACT CCI

Thierry Arnault
Tél. 01 74 60 51 00
Mail secretariatgde77@seineetmarne.cci.fr
Web www.gde77.fr

COMMERCE

UN ENGAGEMENT LOCAL RECONNU ET RÉCOMPENSÉ



Michelle Welinski, gérante de la boutique de prêt-à-porter Vélin à Lagny-sur-Marne, a fêté le cinquantenaire de son commerce cette année. La municipalité de Lagny et la CCI Seine-et-Marne ont tenu à récompenser un engagement de longue date.

La boutique Velin a ouvert ses portes en plein centre-ville de Lagny-sur-Marne en 1962. L'activité principale de Madame Welinski a toujours été la vente de prêt-à-porter homme/femme, mais la particularité de la boutique est d'accueillir régulièrement des expositions d'artistes et des soirées vernissages ouvertes à tous. « Cela est très important pour notre ville et j'ai vraiment le sentiment de favoriser le lien social », souligne-t-elle. Côté emploi, la commerçante joue la carte jeune. « C'est une chance exceptionnelle pour moi, leur œil est vif et créatif ; j'apprends beaucoup à leur contact et je conseille à tous les commerçants de travailler avec eux. »

Après 50 ans de service, Michelle Welinski ne pense pas encore à la retraite. « Chaque matin, je sais que je vais rencontrer des nouvelles personnes, discuter sur de nouveaux sujets, partager des conseils... » L'entrepreneuse a même été longtemps présidente de l'association des commerçants de Lagny-sur-Marne et s'est investie à la Commission commerce de la CCI Seine-et-Marne. « J'y ai toujours mis en avant l'importance humaine des commerces de centre-ville et des marchés plurihebdomadaires », se félicite-t-elle. C'est dans ce cadre qu'elle a été décorée de la médaille de Lagny-sur-Marne par Madame Bonnin, maire de la ville, et a reçu un Pass Visite de Provins par la CCI Seine-et-Marne, via son vice-président et président de la Commission Commerce, Dominique Mocquax.

CONTACT

Boutique Velin
29 rue des marchés
77400 Lagny-sur-Marne
Tél. 01 64 30 12 86

NUIT DE L'ORIENTATION 2013 : FRÉQUENTATION EN HAUSSE



Une nuit dédiée aux métiers « pour une orientation sans stress… » Tel était le slogan 2013 de la Nuit de l'Orientation qui s'est tenue le 26 janvier à la Place des Métiers/Cité des Métiers d'Émerainville. Plus de 1 700 collégiens, lycéens, étudiants -et leurs parents- se sont déplacés à cette occasion, soit 3 % de plus que l'an passé. Ils ont ainsi profité des ateliers généraux Orientation, Études, Choix d'écoles et Post-bac, mais aussi de conseils proposés lors d'entretiens individuels. Les espaces « Quels métiers pour moi » et « Speed-dating des métiers » leur ont également permis de rencontrer et d'échanger avec plus de 40 professionnels, pour découvrir des métiers ou confirmer leur projet.

EN PRATIQUE
CONTACT CCI
Place des Métiers/Cité des Métiers de Seine-et-Marne
Tél. 01 60 37 52 29
Web laplacedesmetiers.com

PREMIÈRES RENCONTRES DE LA PÉPINIÈRE DESCARTES : OPÉRATION RÉUSSIE



La pépinière d'entreprises innovantes de Champs-sur-Marne a organisé son premier business speed meeting dans ses locaux à la Cité Descartes, le 15 février. Une quarantaine de participants ont ainsi pu échanger cartes de visites et se rapprocher pour préparer d'éventuelles affaires communes. Tables confidentialisées, pendule numérique pour le changement de partenaire, ambiance chaleureuse et petit buffet à volonté ont satisfait l'ensemble des entrepreneurs présents. La fluidité des rencontres a été assurée par la société Ecogito et son logiciel 123rendez-vous.com. Tous se sont déjà donné rendez-vous à la rentrée 2013 pour les prochaines rencontres d'affaires de la pépinière.

EN PRATIQUE
CONTACT CCI
Pépinière Descartes
Philippe Rossignol
Tél. 01 64 61 73 20
Mail philippe.rossignol@seineetmarne.cci.fr

COULOMMIERS : UNE FOIRE AUX FROMAGES, UNE AOP ET UN ANCIEN MINISTRE DE L'AGRICULTURE



La 46e édition de la Foire de Coulommiers a été l'occasion pour le député-maire de la ville, Franck Riester, de présenter le futur logo de l'AOP Coulommiers de Brie. Visant à protéger le fromage local, cette labellisation fera bientôt l'objet d'une demande officielle. Invité de marque à la foire, le député de l'Eure et ancien ministre Bruno Le Maire en a profité pour pointer du doigt les contraintes normatives toujours plus importantes auxquelles doivent faire face les éleveurs, producteurs et industriels. De leur côté, les chefs de l'UTEC d'Émerainville ont organisé un concours de cuisine, pour la deuxième année consécutive. Plus d'une dizaine de participants avaient à préparer un plat pour 4 personnes et des amuse-bouches avec des produits locaux. Enfin, c'était la dernière du président du comité d'organisation, Jean-Paul Bosseau, qui va donc laisser sa place, après six ans au service de la Foire.

RETOUR SUR LA CONFÉRENCE « PRÉVENIR LES RISQUES ÉCONOMIQUES ET INDUSTRIELS » DE MITRY-MORY

Comment réagir aux difficultés complexes nées d'un sinistre naturel ou accidentel ayant frappé l'entreprise ? La conférence du 21 février à Mitry a réuni un parterre de dirigeants et entrepreneurs représentant les 350 entreprises des zones industrielles et artisanales du secteur. Devant eux, la CCI et ses partenaires (SDIS, DIRRECTE…) ont expliqué comment anticiper une telle situation au sein de l'entreprise ainsi qu'auprès des assurances. Activité partielle de courte et de longue durée, sauvegarde de l'entreprise ont également été abordées avant que deux chefs d'entreprise clôturent la conférence en faisant part de leur expérience de sinistrés.



EN PRATIQUE
CONTACT CCI
Direction Industrie-Commerce International
Jean-Louis Tixier
Tél. 01 74 60 51 00
Mail jean-louis.tixier@seineetmarne.cci.fr

28 MAI / ÉMERAINVILLE

FORUM DES MÉTIERS SANS DIPLÔME



Opportunités de qualification, rencontres avec des employeurs, découverte des métiers et des secteurs qui recrutent, conseils à l'emploi… le Forum des métiers sans diplôme s'adresse à tous ceux qui n'ont pas de diplôme ou pas les diplômes qu'il faut et qui souhaitent se réorienter et trouver un métier qui leur correspond et qui leur est accessible. Étudiants, chômeurs et salariés seront tous les bienvenus à la Place des Métiers/Cité des Métiers de Seine-et-Marne.

Informations :
Place des Métiers/Cité des Métiers de Seine-et-Marne
Tél. 01 60 37 52 29
Web www.laplacedesmetiers.com

30 MAI / SERRIS

FORUM "TRANSMETTRE & REPRENDRE UNE ENTREPRISE"



Rassemblant des partenaires locaux et un réseau d'experts de la transmission et de la reprise d'entreprises en Seine-et-Marne, le réseau « Transmettre et reprendre une entreprise » organise son prochain forum le 30 mai à Serris. Au programme : toutes les informations indispensables à la cession et à la reprise d'entreprise. Le forum sera également l'occasion de remettre leurs prix aux lauréats du concours 2013 « Reprendre et réussir en Seine-et-Marne ».

Informations :
Direction Industrie-Commerce International
Corinne de Oliveira - **Tél.** 01 74 60 51 00
Mail corinne.deoliveira@seineetmarne.cci.fr

11 JUIN 2013 / LA ROCHETTE

PRINTEMPS DE LA CRÉATION ET DE LA JEUNE ENTREPRISE"



En plus d'apporter des informations clés aux porteurs de projets, le Printemps de la Création s'adresse également, cette année, aux entrepreneurs ayant déjà lancé leur activité. Les nouveaux rendez-vous « 5 minutes pour convaincre » leur permettront de tester leur projet devant un jury de professionnels. Trois conférences thématiques et un village des partenaires compléteront ce forum où plus de 40 exposants seront à l'écoute des jeunes entrepreneurs.

Informations :
Direction Industrie-Commerce International
Valérie Delamotte -**Tél.** 01 74 60 51 00
Mail valerie.delamotte@seineetmarne.cci.fr

6 JUIN / VILLAROCHE

DIRIGER, INNOVER, PERFORMER… COMMENT PILOTER L'AVENIR ?



Les dirigeants de TPE et PME soucieux de développer la performance de leur entreprise sont invités, le 6 juin après-midi à Villaroche, par le Centre des Jeunes Dirigeants (CJD). Au programme : activités communes, tables rondes, cocktail, village partenaires, espace détente et business… Tout ce qu'il faut pour progresser dans la convivialité et dans le cadre magnifique du musée Safran. Entrée libre, inscription obligatoire.

Informations et inscriptions :
Web www.cjd-sud77.net et http://urls.fr/6juincjd77

17 AU 23 JUIN / LE BOURGET

50E SALON INTERNATIONAL DE L'AÉRONAUTIQUE ET DE L'ESPACE



Venez rendre visite à la centaine d'entreprises de Seine-et-Marne et d'Île-de-France qui participeront au prochain salon du Bourget sur le pavillon ASTech Paris Région, coordonné par la CCI Seine-et-Marne. Créé il y a un siècle, ce rendez-vous français s'est affirmé comme le numéro un mondial des salons de l'aéronautique et de l'espace. Il s'inscrit au cœur même de l'évolution du marché mondial, dont il est devenu, au fil des années, un lieu de rencontres incontournables.

Informations :
Direction Industrie-Commerce International
Fabien Borde - **Tél.** 01 74 60 51 00
Mail fabien.borde@seineetmarne.cci.fr
Web www.salon-du-bourget.fr

24 JUIN / SAINT-FARGEAU-PONTHIERRY

REMISE DES PRIX DIRIGEANTES ACTIVES 77



L'association Dirigeantes Actives 77 est dédiée aux femmes chefs et dirigeantes d'entreprises. Pour récompenser l'entrepreneuriat au féminin, le réseau organise la deuxième édition de ses Trophées DA77. Trois catégories sont mises en avant cette année : le bénévolat remarquable au féminin, la création d'entreprise au féminin et le business humain au féminin. Les lauréates 2013 seront dévoilées et récompensées lors d'une soirée festive, le 24 juin à l'espace culturel des 26 Couleurs à Saint-Fargeau-Ponthierry.

Informations :
Dirigeantes Actives 77
Corinne Zabeth - **Tél.** 06 63 63 20 37
Mail prix@dirigeantes-actives77.fr
Web www.dirigeantes-actives77.fr

Entrée et parking gratuits



DU 13 AU 16 JUIN 2013

Aérodrome - Pôle de Loisirs Mécaniques de La Ferté-Gaucher (77)

4x4 - Quads - Camions - Accessoiristes
Voyagistes - Cellules - Animations
Essais 4x4 et Circuits



www.salonautoreco.fr
j.b.organisation1@free.fr

Réalisation : CCI Seine-et-Marne / Crédits photos : Fotolia.com

organisé par :



en partenariat avec :





















